



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2010

Etats de synthèse

Compte de résultat

Etat du résultat global

Etat de la situation financière

Tableau des flux de trésorerie

Tableau de variation des capitaux propres

Rapport semestriel d'activité

Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport

Rapport des Commissaires aux comptes

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2010

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2010	30/06/2009	Variation	%
Chiffre d'affaires	5	57 690	54 183	3 507	6,47%
Autres produits de l'activité		546	422	124	29,38%
Achats consommés Y/C variation de stocks		(8 211)	(8 522)	311	-3,65%
Charges de personnel	6	(30 141)	(31 096)	955	-3,07%
Charges externes	8	(19 432)	(19 504)	72	-0,37%
Impôts et taxes		(771)	(661)	(110)	16,64%
Dotations aux amortissements		(3 084)	(3 190)	106	-3,32%
Reprises sur amortissements		-	-	-	na
Dotations aux provisions	7	(699)	(959)	260	-27,11%
Reprises sur provisions	7	1 315	1 039	276	26,56%
Autres produits et charges d'exploitation	9	409	(514)	923	-179,57%
Résultat des activités opérationnelles courant		(2 378)	(8 802)	6 424	-72,98%
Autres produits opérationnels	10	1 979	-	1 979	na
Autres charges opérationnelles	10	(994)	(1 565)	571	-36,49%
Résultat des activités opérationnelles		(1 393)	(10 367)	8 974	-86,56%
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		-	-	-	na
Coût de l'endettement financier brut	11.2	(226)	(262)	36	-13,74%
Autres produits financiers	11.1	(4)	909	(913)	-100,44%
Autres charges financières	11.1	(841)	(52)	(789)	1517,31%
Résultat financier		(1 071)	595	(1 666)	-280,00%
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	16.2	(6)	(14)	8	-57,14%
Résultat avant impôt		(2 470)	(9 786)	7 316	-74,76%
Charges d'impôt sur le résultat	12	1 686	2 689	(1 003)	-37,30%
Résultat après impôt		(784)	(7 097)	6 313	-88,95%
Résultat net des activités en cours de cession	13.1	173	125	48	38,40%
Résultat de la période		(611)	(6 972)	6 361	-91,24%
Dont attribuable aux propriétaires de la société		(388)	(6 853)	6 465	-94,34%
Dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(223)	(119)	(104)	87,39%
Résultat de base par action	31	-0,60	-10,58	9,98	-94,33%
Résultat dilué par action	31	-0,60	-10,58	9,98	-94,33%

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2010

ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)

	30/06/2010	30/06/2009
Résultat de la période	(611)	(6 972)
<i>Autres éléments du résultat global :</i>		
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers	11.2 (769)	1 087
Variation de la réserve de conversion	(12)	(82)
Variation des autres réserves	-	1
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	265	(374)
Autres éléments du résultat global net d'impôt	(516)	632
Résultat global total de la période	(1 127)	(6 340)
Attribuable aux :		
Propriétaires de la société	(929)	(6 219)
Participations ne donnant pas le contrôle	(198)	(121)

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2010

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	14	3 408	3 355
Immobilisations corporelles	15	33 397	34 746
Participations dans les entreprises mises en équivalence	16	60	1 474
Autres actifs financiers	17	3 940	2 877
Actifs d'impôt différé	12.2	7 635	5 267
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		48 440	47 719
Stocks	18	32 183	30 158
Créances clients	19	15 824	20 607
Créances d'impôt courant	12	1 253	1 400
Autres débiteurs	20	5 049	5 767
Autres actifs financiers courants	21	1 822	1 033
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22	3 785	4 728
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	13.2	6 956	-
TOTAL ACTIFS COURANTS		66 872	63 693
TOTAL ACTIF		115 312	111 412

PASSIF**(en milliers d'euros)**

	Note	30/06/2010	31/12/2009
Capital social		16 172	15 920
Prime lié au capital		3 298	2 881
Réserves		25 562	38 756
Réserves de conversion		(3 594)	(3 557)
Résultat de l'exercice		(388)	(12 438)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE		41 050	41 562
Participations ne donnant pas le contrôle		(28)	170
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23	41 022	41 732
Emprunts et dettes financières à long terme	26	6 642	4 284
Avantages du personnel	25	8 792	8 069
Provisions	24	903	1 986
Autres passifs non courants		77	91
Passifs d'impôt différé	12.2	691	878
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		17 105	15 308
Provisions	24	1 617	2 355
Dettes fournisseurs		14 034	14 374
Autres créditeurs	27	16 234	17 471
Dettes financières à court terme	26	24 189	19 831
Passifs d'impôt exigible	12	317	341
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	13.2	794	
TOTAL PASSIF COURANT		57 185	54 372
TOTAL PASSIF		74 290	69 680
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		115 312	111 412

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2010

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	Note	30/06/2010	30/06/2009
Résultat de la période (y compris intérêts minoritaires)		(611)	(6 972)
<i>Ajustements pour :</i>			
Amortissements et provisions		1 325	4 042
Profits sur pertes de réévaluation (juste valeur)		857	(766)
Résultats de cession et pertes et profits de dilution		764	823
Produits de dividendes		-	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		6	14
Quote-part de résultat des activités en cours de cession		(173)	(125)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		2 168	(2 984)
Elimination de la charge (produit d'impôt)		(2 069)	(2 689)
Elimination du coût de l'endettement financier net		226	262
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		325	(5 411)
Incidence de la variation du BFR		7 534	4 562
Impôt sur le résultat payé		268	2 723
Flux de trésorerie opérationnels des activités en cours de cession		255	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		8 382	1 874
Incidence des variations de périmètre		(4 002)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(1 124)	(3 671)
Acquisition d'actifs financiers		(75)	(69)
Variation des prêts		(951)	427
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		14	-
Dividendes reçus		-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement		-	-
Flux de trésorerie d'investissements des activités en cours de cession		-	-
Reclassement de la trésorerie, nette des découverts des actifs détenus en vue de la vente		(1 351)	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(7 459)	(3 313)
Emission d'emprunts		1 671	810
Remboursement d'emprunts		(1 972)	(362)
Intérêts financiers versés		(226)	(262)
Dividendes payés		-	-
Autres flux liés aux opérations de financement		(1 300)	1 246
Flux de trésorerie de financement des activités en cours de cession		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(1 827)	1 432
VARIATION DE LA TRESORERIE	22	(934)	(7)
Trésorerie d'ouverture	22	(765)	(111)
Effet de la variation du taux de change		376	(260)
Effet de la variation du taux de change des activités en cours de cession		119	-
Trésorerie clôture	22	(1 204)	(378)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE		(934)	(7)

BACCARAT - Comptes consolidés au 30 juin 2010

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres au 30 juin 2010 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31 décembre 2009	15 920	3 274	22 399	(31)	41 562	170	41 732
Augmentation de capital	252	(252)			-		-
Résultat net de la période			(388)		(388)	(223)	(611)
<i>Autres éléments du résultat global :</i>							
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers				(504)	(504)		(504)
Variation de la réserve de conversion (*)			(37)		(37)	25	(12)
Variation des autres réserves		-			-	-	-
Total autres éléments du résultat global	-	-	(37)	(504)	(541)	25	(516)
<i>Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres :</i>							
Paiement fondé sur les actions		417			417	-	417
Total transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	-	417	-	-	417	-	417
30 juin 2010	16 172	3 439	21 974	(535)	41 050	(28)	41 022

(*) dont (1 396) d'affectation partielle de la marge sur stock en diminution des réserves de conversion.

La variation des capitaux propres au 31 décembre 2009 se présente de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Résultats enregistrés directement en capitaux propres	Total Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
31 décembre 2008	15 920	1 624	35 070	(491)	52 123	350	52 473
Résultat net de la période			(12 438)		(12 438)	(175)	(12 613)
<i>Autres éléments du résultat global :</i>							
Variation de juste valeur et transferts en résultat liés aux instruments financiers				460	460		460
Variation de la réserve de conversion (*)			(233)		(233)	(5)	(238)
Variation des autres réserves		34			34	-	34
Total autres éléments du résultat global	-	34	(233)	460	261	(5)	256
<i>Transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres :</i>							
Paiement fondé sur les actions		1 616			1 616	-	1 616
Total transactions avec les propriétaires comptabilisées directement en capitaux propres	-	1 616	-	-	1 616	-	1 616
31 décembre 2009	15 920	3 274	22 399	(31)	41 562	170	41 732

(*) dont 316 d'affectation partielle de la marge sur stock en diminution des réserves de conversion.

SOMMAIRE

Faits significatifs de la période	10
Evènements postérieurs à la clôture	10
1 – Principes comptables	10
2 – Gestion du risque financier.....	25
3 – Périmètre de consolidation	29
4 – Secteurs opérationnels	30
5 – Chiffre d'affaires	34
6 – Charges de personnel	34
7 – Dotations aux provisions	34
8 – Charges externes	35
9 – Autres produits et charges d'exploitation	35
10 – Autres produits et charges opérationnels.....	36
11 – Résultat financier.....	36
12 – Impôts sur les résultats.....	38
13 – Résultat des activités en cours de cession et Actifs détenus en vue de la vente	41
14 – Immobilisations incorporelles	45
15 – Immobilisations corporelles	47
16 – Titres mis en équivalence.....	49
17 – Autres actifs financiers	51
18 – Stocks	52
19 – Clients	52
20 – Autres débiteurs	52
21 – Autres Actifs financiers courants	53
22 – Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	53
23 – Capitaux propres	54
24 – Provisions	58
25 – Avantages du personnel.....	59
26 – Emprunts et dettes financières.....	65
27 – Autres Crédeurs.....	67
28 – Passifs éventuels.....	67
29 – Engagements hors bilan.....	68
30 – Engagements de location.....	69
31 – Résultat par action.....	69
32 – Relations avec les parties liées	71

Faits significatifs

Dans le cadre de la conjoncture économique mondiale difficile, notamment dans l'industrie des produits de luxe, Baccarat a connu un premier semestre 2010 difficile au plan commercial sur ses principaux marchés, et notamment aux Etats-Unis.

Baccarat a mis en œuvre une gestion très serrée de l'exploitation en adoptant les principales mesures suivantes :

- évolution de l'offre produit,
- adaptation de la production et des stocks en fonction du volume des ventes,
- réduction des dépenses de l'ensemble des entités, mesures de chômage partiel et plan de formation à la manufacture, restructuration des activités de la filiale américaine, et maîtrise des investissements, de la trésorerie.

Baccarat a, en coordination avec Société du Louvre, actionnaire majoritaire, obtenu le maintien de ses lignes de crédit avec l'ensemble de ses partenaires financiers, pour Baccarat SA et Baccarat Inc., jusqu'au 2 novembre 2010 (cf. paragraphes N°26 – Emprunts et dettes financières et N°29 – Engagements hors bilan) dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 14 décembre 2009.

Les lignes de crédit à court terme sont confirmées jusqu'au 2 novembre 2010 pour Baccarat SA à hauteur de 13 435 K€ et pour Baccarat Inc. à hauteur de 8 500 K\$, moyennant un certain nombre de garanties.

Dans le cadre de ce protocole d'accord, il était prévu un certain nombre de dispositions portant principalement sur les points suivants :

- L'actionnaire majoritaire a apporté sous forme d'avance en compte courant, un montant de 1 167 K€,
- L'actionnaire majoritaire a accordé un crédit-vendeur, étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis de Baccarat ne saurait excéder 5 M€.

Suite à l'acquisition de la participation de Groupe du Louvre dans la société Baccarat Real Estate (BRE) intervenue en juin 2010 dans la perspective de la cession de l'ensemble des titres de participation de la société BRE par Baccarat, les comptes de la société BRE ont été consolidés par intégration globale au 30 juin 2010 (alors qu'ils étaient antérieurement consolidés par mise en équivalence) et ont été classés au sein des activités en cours de cession en application de la norme IFRS 5 dans les comptes consolidés au 30 juin 2010 (Voir paragraphe 13 – Résultat des activités en cours de cession et Actifs détenus en vue de la vente).

Evènements postérieurs à la clôture

Par accord du 28 juillet 2010, la société Baccarat Real Estate a été cédée pour un montant de 10 114 K\$.

1 – Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2010 ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l' Union Européenne. Ils sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des normes IFRS :

- image fidèle,
- continuité d'exploitation,
- méthode de la comptabilité d'engagement.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2010 sont les suivantes :

- IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée – Regroupements d'entreprises et consolidation,
- IAS 39 – Instruments financiers – Eléments éligibles à la couverture,
- Amendements à IFRS 2 – Transactions intra-groupe réglées en trésorerie,
- IFRIC 12 – Accords de concession de services,
- IFRIC 15 – Contrats de construction immobilière,
- IFRIC 16 – Couverture d'un investissement net à l'étranger,
- IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires,
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs par des clients.

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers du Groupe.

L'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés est établi de manière uniforme par les entités du Groupe et les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de façon permanente.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euro le plus proche.

Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, le Groupe Baccarat doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, des produits et charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le Groupe revoit ses estimations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions différentes, les montants figurant dans ses futurs états pourraient différer des estimations actuelles.

Les comptes ont été établis au 30 juin 2010 dans un contexte de crise économique caractérisée par un manque de visibilité sur les perspectives d'activité et susceptible d'avoir des conséquences tant au plan du niveau d'activité que du financement, créant ainsi des conditions spécifiques pour l'établissement des comptes, particulièrement au regard des estimations liées à l'application des principes comptables.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

- IAS 2 – évaluation des stocks hors sous-activité,
- Note 12 – utilisation des pertes fiscales,
- Note 25 – évaluation des obligations liées à des régimes à prestations définies,
- Notes 24 et 28 – provisions et passifs éventuels, liés à une estimation des risques,
- Note 11 – valorisation des instruments financiers,
- Note 23 – paiement à base d'actions
- Note 13 – résultat des activités en cours de cession et Actifs détenus en vue de la vente.

1.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de BACCARAT SA, société mère, domiciliée en France, ainsi que ceux de ses filiales, et des sociétés associées. Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans le chapitre «Périmètre de consolidation».

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale lorsque le Groupe a une participation, généralement majoritaire, et en détient le contrôle. Cette règle s'applique indépendamment du pourcentage de participation au capital. Le contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour déterminer la présomption de contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles sont pris en compte.

Les intérêts des minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des fonds propres. La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans toutefois en exercer le contrôle, sont prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence d'une influence notable est habituellement mise en évidence, soit par la représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue, la participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment la participation aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions, les transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue, l'échange de personnels dirigeants, soit par la fourniture d'informations techniques essentielles.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prend fin.

Quand la quote-part de perte attribuée au Groupe excède la valeur comptable des entités mises en équivalence, la quote-part de pertes prise en compte est limitée à hauteur de la valeur mise en équivalence. La participation mise en équivalence est ramenée à zéro jusqu'à retour à meilleure fortune.

Selon les principes de consolidation, les transactions réalisées entre les sociétés consolidées sont éliminées.

Les gains et pertes entre les sociétés du Groupe sont également éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés s'il n'existe pas d'indice de perte de valeur.

Les gains issus des transactions avec les entités associées sont éliminés à hauteur de la quote-part détenue, les pertes sont éliminées de la même façon, mais seulement s'il n'existe pas des indices de perte de valeur.

1.2. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Lors de la consolidation, les actifs et passifs, y compris les goodwill et les ajustements de juste valeur, des sociétés du Groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de clôture. Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change approchant les cours aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité à l'étranger est cédée, pour tout ou partie, la quote-part afférente des écarts comptabilisés en réserve de conversion est transférée en résultat.

Un élément monétaire qui est une créance à recevoir ou une dette payable à une activité à l'étranger, dont le paiement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net dans l'activité à l'étranger. Les gains et pertes de change en résultant sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en réserve de conversion.

1.3. Opérations libellées en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties dans les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transactions.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en résultat financier pour les transactions financières.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion d'éléments monétaires correspondent à la différence entre le coût amorti libellé dans la monnaie fonctionnelle à l'ouverture de la période, ajusté de l'impact du taux d'intérêt effectif et des paiements sur la période, et le coût amorti libellé dans la monnaie étrangère converti au cours de change à la date de clôture.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts résultant de la conversion des instruments de capitaux propres disponibles à la vente, d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, ou d'instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture.

1.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes et des prestations de services accessoires à des tiers, déduction faite des remises commerciales, des escomptes financiers et des retours. Les ventes sont enregistrées dans le compte de résultat lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur, selon la nature des incoterms négociés avec les clients.

La liste des incoterms est la suivante :

CIF : Cost Insurance Freight
CIP : Carriage and Insurance Paid to
CPT : Carriage Paid to
DDP : Delivered Duty Paid
DDU : Delivered Duty Unpaid
EXW : Ex-Works
FCA : Free Carrier
FOB : Free On Board
FDO : Franco Domicile

Les produits ne sont enregistrés que si leur recouvrement est probable.

1.5. Frais de recherche et de développement

La politique de recherche et de développement de Baccarat se traduit par les incidences comptables suivantes :

- Il n'existe pas d'activité de recherche et de développement en tant que tel,
- La création et le développement de produits nouveaux sont généralement le fait de créateurs externes rétribués sous forme de droits d'auteurs qui sont enregistrés en charges,
- Les frais de développement sont essentiellement constitués par la mise au point de process industriels qui font l'objet d'une inscription à l'actif sous forme d'immobilisations corporelles ou incorporelles et sont amortis sur la durée de vie estimée du bien.

La valeur recouvrable, les longévités ainsi que la méthode d'amortissement sont révisées d'année en année. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exclusion des marques et des frais de développement de site internet sont comptabilisées en tant qu'actifs pour autant qu'elles génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés et sont amorties comme les immobilisations incorporelles acquises.

1.6. Autres immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de la survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Le Groupe a qualifié comme autres immobilisations incorporelles, les actifs acquis séparément tels que les systèmes d'information de gestion, les droits de propriété intellectuelle, les brevets, les droits au bail et la clientèle.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- les systèmes d'information de gestion sont amortis sur une période de trois à cinq ans,
- les autres immobilisations incorporelles (hors droits au bail) sont amorties sur une période de cinq ans.

Les quotas d'émission acquis à titre onéreux sont comptabilisés en actifs incorporels à leur coût d'acquisition. La provision pour excédent d'émission par rapport aux droits d'émission alloués et conservés est évaluée pour la partie couverte par des droits acquis à la valeur comptable de ces droits.

1.7. Immobilisations corporelles

Valeur brute

L'option retenue par le Groupe quant au principe d'évaluation des immobilisations corporelles est la méthode du coût selon la norme IAS 16, soit l'évaluation au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières, de la main d'oeuvre directe, tout autre coût directement attribuable pour permettre d'utiliser l'actif dans les conditions d'exploitation prévues. Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition ou la construction d'actifs qualifiés sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus.

Le coût d'une immobilisation corporelle est comptabilisé en tant qu'actif s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entité et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et si son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Compte tenu de la spécificité de l'entreprise, une immobilisation ancienne et totalement amortie, constituée principalement par des équipements nécessaires à la production, peut être maintenue à l'actif de l'entreprise puisqu'elle peut être éventuellement et très ponctuellement utilisée pour le processus de fabrication d'une pièce d'un réassort d'un modèle ancien.

L'usage de cet équipement très hypothétique entraîne, avant son utilisation, des frais d'entretien de remise en état et ne justifie pas son évaluation à l'actif du bilan.

Dès que la société n'entrevoit plus son usage, elle est sortie de l'actif.

Les profits et pertes sur cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession avec la valeur comptable de l'immobilisation et sont comptabilisés pour leur valeur nette, dans les « autres produits » du compte de résultat.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité à moins que le Groupe ait une certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire à la fin du contrat de location.

Les immobilisations ou composants tels que les terrains ayant une durée d'utilité illimitée ne sont pas amortis mais ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel pour définir les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque les immobilisations corporelles ont des composants qui ont des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis selon leur propre durée d'utilité.

Les frais et coûts d'emprunt initiaux liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés au coût de ces actifs. Ils sont activés et amortis selon la durée d'utilisation de ces catégories d'actifs.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif font l'objet d'une révision au moins à chaque fin de période annuelle et, si les attentes diffèrent par rapport aux estimations précédentes, les changements sont comptabilisés comme un changement d'estimation comptable conformément à la norme IAS 8 "Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs".

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées d'utilisation ci-après. :

	<i>Durée</i>
Bâtiments industriels	10 à 40 ans
Bâtiments non industriels	40 ans
Agencements industriels	10 ans
Agencements non industriels	3 à 10 ans
Mobilier et divers	5 à 10 ans

1.8. Dépréciation des éléments d'actifs

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe une quelconque indication qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée chaque année à la même date.

Une perte de valeur est le montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable, cette valeur étant la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie.

Unité génératrice de trésorerie :

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).

Le Groupe disposant d'un secteur d'activité unique, à savoir les objets en cristal à destination des Arts de la table, des bijoux et de la décoration, aucune segmentation interne de ces activités n'existe. De ce fait, le niveau pertinent de définition des unités génératrice de trésorerie (UGT) est la zone géographique. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe. Chaque zone géographique est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Valeur d'utilité :

En cas de survenance de facteurs défavorables significatifs (litiges contractuels, dégradation de l'environnement économique d'un secteur d'activité ou d'un pays), le Groupe réexamine la valeur d'utilité des actifs et peut être amené à déprécier certains d'entre eux.

La valeur d'utilité est déterminée en estimant le total actualisé des flux financiers futurs générés par l'actif.

1.9. Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand elle représente une activité distincte et significative pour le Groupe, et que les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés des périodes présentées.

1.9.1.10. Actifs et passifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions des normes IAS 39 et IAS 32. Les méthodes de comptabilisation et d'évaluation utilisées sont les suivantes :

Créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes courantes

Les créances et dettes commerciales sont enregistrées initialement à la juste valeur (le cas échéant majorée des coûts de transaction) et ultérieurement au coût amorti. La juste valeur des créances clients et des dettes fournisseurs est assimilée à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Si un événement conduisant à une perte est avéré et intervient en cours d'exercice après l'enregistrement initial de la créance, la provision sera déterminée en comparant les flux futurs de trésorerie actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, à la valeur inscrite au bilan.

Prêts, créances et autres instruments financiers non dérivés

Cette catégorie comprend principalement des dépôts de garantie, des autres prêts et d'autres créances. Pour les dépôts de garantie et prêts divers, la valeur comptable représente une estimation raisonnable de la juste valeur. Ces dépôts de garantie et prêts divers sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils sont

dépréciés s'il est probable qu'il ne sera pas possible de recouvrer la totalité des montants (en principal et en intérêts) dus selon les termes contractuels.

La perte de valeur comptabilisée en résultat est égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'actif augmente ensuite du fait d'un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation, celle-ci est reprise, mais la reprise ne peut porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur au coût d'origine amorti qui aurait été obtenu s'il n'avait pas été déprécié.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Il inclut également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Etant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées en résultat.

Emprunts et dettes financières, dettes finançant l'activité de crédit

Les dettes financières sont essentiellement constituées d'emprunts obligataires, d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts sur location-financement.

Pour les emprunts à taux fixe, deux méthodes sont utilisées :

- Les emprunts à taux fixe qualifiés d'éléments couverts dans le cadre de relations de couverture de juste valeur font l'objet d'une comptabilisation à la valeur de marché.
- Les autres emprunts à taux fixe sont comptabilisés au coût amorti .

Les dettes de location-financement sont comptabilisées au coût historique amorti. Leur valeur de marché est déterminée à partir de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent pour 13 K€ de valeurs mobilières de placement.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global au poste « réserve d'actifs disponibles à la vente », jusqu'à leur cession où elles sont transférées en résultat, sauf en cas de baisse significative et durable. Dans ce dernier cas, une provision pour dépréciation est comptabilisée en résultat. Cette provision ne peut ensuite être reprise qu'en cas de cession des titres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, au dernier cours de Bourse. Pour les titres non cotés, elle est déterminée en fonction de la quote-part du Groupe dans l'actif net (éventuellement corrigé) de la société, de sa valeur de rendement, des perspectives de rentabilité ou à valeur d'expert.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application de IAS 39, destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (taux, change et actions).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie pour la part efficace.

Pour les dérivés éligibles à la comptabilité de couverture, la comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture d'après la norme IAS 39 : la couverture de Juste Valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

Seuls les deux premiers modèles sont utilisés à ce jour par le Groupe. La plupart des dérivés utilisés par le Groupe sont éligibles à la comptabilité de couverture. Ainsi :

Couverture de flux de trésorerie

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en réserves (réserve de cash flow hedge) à hauteur de la partie efficace de la couverture ; les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat.

Lorsque l'instrument de couverture ne satisfait plus aux critères d'une comptabilité de couverture, arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres jusqu'à la réalisation de la transaction prévue. Lorsque l'élément couvert est un actif non-financier, le profit ou la perte cumulée associé est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial de l'actif lorsqu'il est comptabilisé. Dans les autres cas, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Couvertures économiques

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de la juste valeur du dérivé ; celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de juste valeur de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace ;

Les instruments dérivés qualifiés de couverture dont la maturité est supérieure à un an sont présentés au bilan en actifs ou passifs non courants. Les autres instruments financiers sont classés en actifs ou passifs courants.

Capital

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.11 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1-11-1 / Stocks de matières premières, de produits intermédiaires et d'emballages

Ces stocks sont évalués soit au dernier prix d'achat, évaluation proche d'un calcul FIFO (« Premier entré premier sorti ») dans un contexte de rotation rapide de stocks, soit au coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition incorpore les frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des produits ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins.

Leur coût est net de ristournes de fin d'année.

1-11-2 / Stocks de produits finis

Leur prix de revient inclut outre la consommation de matières premières, produits intermédiaires et d'emballages, les coûts engagés dans le cycle de production dont les principaux sont les suivants : frais de personnel, sous-traitance, conditionnement, amortissements, droits d'auteur, entretien, outillage et fournitures et autres achats.

Les prix de revient des produits finis sont calculés, à partir des coûts de production de chaque exercice, selon une méthode qui avoisine le coût moyen pondéré, en raison des faibles variations observées d'une année sur l'autre.

Les coûts de production sont affectés aux différents produits en fonction du nombre d'unités d'œuvre consommées à chaque étape du processus de fabrication.

Le coût de sous activité est exclu du coût de production et constitue une charge de l'exercice.

1-11-3 / En cours de production

Les en cours de production sont évalués au prix de revient (cf. § 1-11-2 : Stocks de produits finis) déterminé en fonction de leur état d'avancement à la clôture de l'exercice.

1-11-4 / Provisions pour dépréciation des stocks

Une comparaison est effectuée à chaque clôture entre la valeur nette comptable et la valeur nette de réalisation des articles en stocks. Dans l'hypothèse où cette dernière est plus faible, une dépréciation est constituée. Cette valeur de réalisation est essentiellement observée à partir des flux de ventes et de productions durant les deux derniers exercices.

1.12. Impôts

Le Groupe applique les dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat »

La charge (le produit) d'impôt est égale (égal) au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice.

Les impôts différés sont calculés sur la base dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler ses actifs et passifs appliquant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les différences temporelles sont les différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. L'impôt différé constaté est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable.

Les impôts différés sont enregistrés pour toutes différences temporelles, à moins que l'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles et que les déficits reportables et les amortissements réputés différés seront récupérables sur une durée raisonnable.

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

L'impôt différé qui résulte d'un changement de taux ou de la réglementation fiscale est comptabilisé au compte de résultat sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments précédemment inscrits dans les capitaux propres.

1.13. Provisions

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Un passif est une obligation actuelle de l'entreprise résultant d'événements passés et dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque :

- le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet est significatif, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'actualisation reflétant le taux d'intérêt sans risque et les risques spécifiques à l'actif.

1.14. Engagements envers le personnel

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs du régime sont ensuite déduits. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant une date d'échéance proche de celle des engagements du Groupe et qui sont libellées dans la même monnaie que le paiement des prestations. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

Autres avantages à long terme du personnel

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ces avantages sont actualisés et minorés de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux d'intérêt, à la date de clôture, des obligations de première catégorie ayant des dates d'échéances proches de celles des engagements du Groupe. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les salariés du Groupe perçoivent en complément des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient des indemnités de départ en retraite. Certains salariés perçoivent des compléments de retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont les versements de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un actuair e indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'engagement, celui-ci étant ensuite actualisé.

Pour l'ensemble des sociétés en France : les indemnités de départ en retraite sont déterminées selon les dispositions des conventions collectives dont dépendent les salariés, les primes de médailles du travail selon les accords et usages en vigueur au sein des sociétés.

Pour les avantages post-emplois (engagements de retraite et assimilés), les écarts actuariels constatés sont amortis selon la méthode dite « du corridor » (selon laquelle sont amortis dans l'exercice les écarts de l'année antérieure excédant 10% du montant de l'engagement ou de la valeur du fonds) en fonction de la durée d'activité ou de vie moyenne du personnel bénéficiant du régime, mais s'agissant des médailles du travail, les écarts actuariels sont pris en résultat immédiatement.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des options accordées aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises pour lesquelles les conditions d'acquisition de services et hors marché sont remplies.

La juste valeur du montant à régler à un membre du personnel au titre des droits à l'appréciation d'actions, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée en charges en contrepartie d'une augmentation de passif, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent le droit au règlement de manière définitive. Le passif est réévalué à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement. Toute variation de la juste valeur du passif est comptabilisée en charges de personnel.

Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions dans lesquelles le Groupe reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des transactions qui sont réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont les instruments de capitaux propres seront obtenus par le Groupe.

1.15. Baux et loyers progressifs

Les contrats de crédit-bail et assimilés présentant les critères de location-financement sont activés selon les principes de la norme IAS 17 « Contrats de location » et IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », dès lors que ces contrats transfèrent au locataire l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien loué. Les immobilisations financées par des contrats de location financement figurent à l'actif et sont amorties en accord avec les principes du Groupe. Elles sont évaluées au plus bas de leur juste valeur ou de la valeur actualisée des paiements minimums à l'origine du contrat, diminuée du cumul d'amortissements et des pertes de valeur. Les taux retenus pour le plan d'amortissement de l'emprunt sont les taux contractuels.

Les autres contrats (y compris de sous-location) constituent des locations simples et sont comptabilisés comme des locations. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges

sur une base linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus font partie intégrante du total net des charges locatives et sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû. Les paiements conditionnels sont comptabilisés en modifiant les paiements minimaux sur la durée restant à courir du contrat lorsque l'ajustement du montant du loyer est confirmé.

Des baux conclus aux Etats-Unis prévoient des loyers progressifs sur 20 ans. Les charges et les produits revenant au Groupe sont étalés de façon linéaire sur toute la période des baux.

1.16. Produits et charges financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts sur les placements (y compris sur les actifs financiers disponibles à la vente) et les profits réalisés sur la cession des actifs financiers disponibles à la vente. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les intérêts sur les emprunts, l'effet de la désactualisation des provisions, les pertes de valeur comptabilisées au titre des actifs financiers et les pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisées en résultat. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat selon la méthode du coût amorti.

Les profits et perte de change sont enregistrés pour leur montant net.

1.17. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les obligations convertibles et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

2 – Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Il incombe au Conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel tous les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. En revanche, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au niveau géographique.

La plus grande majorité des clients sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plus de 4 ans. Le Groupe a subi peu de pertes sur cette période. Pour les besoins du suivi du risque de crédit, les clients sont regroupés en fonction de leurs profils de crédit (personne physique ou morale, grossistes, détaillants ou consommateurs finals, localisation géographique, secteur d'activité, profil, antériorité, et existence de difficultés financières antérieures). Les créances clients et autres débiteurs sont principalement liés à des clients grossistes. Les clients qui sont identifiés comme étant à «risque élevé » sont inscrits sur une liste répertoriant les clients soumis à des mesures restrictives, et pour lesquels les ventes futures doivent être réglées par avance avec l'accord du Comité de Direction.

Les ventes de biens sont assorties de clauses de réserve de propriété, afin qu'en cas d'impayé le Groupe dispose d'une sûreté. S'agissant des créances clients et autres débiteurs, le Groupe ne demande pas de garantie spécifique.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation (cf. note 19 - clients)qui représente son estimation des pertes probables relatives aux créances clients et autres débiteurs. Les deux principales composantes de cette dépréciation correspondent d'une part à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés, d'autre part à des pertes globales déterminées par groupes d'actifs similaires, correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées. Le montant de la perte globale repose sur des données historiques de statistiques de paiement.

Garanties

La politique du Groupe est de n'accorder des garanties financières qu'aux filiales détenues en totalité. Au 30 juin 2010, les garanties financières suivantes étaient accordées :

- avec la société Baccarat Pacific KK :
 - garantie accordée auprès de la Société Générale à hauteur de 45 millions de yens.
 - lettre de garantie en faveur de Mitsubishi Bank de Tokyo pour 343 K€.

- avec la société Baccarat Inc :

- lettre de confort demandée par les organismes financiers de 7 500 K\$ dans la perspective de l'octroi de prêts à la société Baccarat Inc.
 - garantie accordée de 829 K\$ pour les paiements des loyers de la boutique de New-York.
 - garantie d'une ligne de crédit revolving à hauteur de 1 millions de \$ négociée par Baccarat Inc.
- avec la société Baccarat UK Ltd :
 - garantie solidaire accordée par Baccarat SA de la parfaite exécution des obligations souscrites par Baccarat UK Ltd au profit de la société Harrod's.
 - avec la société Baccarat Espagne :
 - caution de 97 K€ en garantie de paiement des loyers de Baccarat Espagne.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe Baccarat avait subi au cours de l'exercice 2009, une érosion de ses volumes d'activité, principalement au Japon et aux Etats-Unis qui représentent des marchés significatifs pour la société. Ce ralentissement est dû à la dégradation de la conjoncture économique mondiale et au niveau de l'industrie des produits de luxe.

Pour faire face à cette conjoncture, le groupe avait entrepris de maîtriser ses investissements, de réduire ses charges d'exploitation et a mis en œuvre diverses mesures à la manufacture (chômage partiel, formation...) afin de réduire sur l'exercice le niveau de stock et de préparer l'entreprise à toute reprise future.

Par ailleurs, une restructuration complète de la filiale américaine a été mise en œuvre afin d'adapter les structures et les coûts aux nouvelles conditions de marché.

Un protocole d'accord en date du 14 décembre 2009 a été signé entre BACCARAT SA, la SOCIETE DU LOUVRE, BNP PARIBAS, CIC EST, LCL LE CREDIT LYONNAIS, NATIXIS et la SOCIETE GENERALE, sous l'égide de la MEDIATION DU CREDIT, pour confirmer les lignes de crédit jusqu'au 02.11.2010 de Baccarat France pour un total de 13.435 K€ et de sa filiale Baccarat Inc. pour 8.500 K\$.

Dans le cadre de ce protocole, l'actionnaire majoritaire de Baccarat SA a accordé une avance en compte-courant à Baccarat SA de 1.167K€ le 14 Janvier 2010.

La société dans le cadre de son refinancement, ne s'est pas engagé sur des covenants bancaires.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler

les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur ses ventes, les achats et les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que les monnaies fonctionnelles respectives des entités du Groupe, essentiellement l'euro (€). Les monnaies dans lesquelles ces transactions sont essentiellement libellées sont l'euro, l'USD, et le Yen.

A tout moment, le Groupe couvre la majorité de son exposition estimée au risque de change au titre des ventes et achats prévisionnels pour les six prochains mois. Le Groupe couvre également la majorité de toutes ses créances et dettes commerciales libellées en monnaie étrangère. Le Groupe a recours à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. La plupart de ces contrats à terme ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Les investissements du Groupe dans les autres filiales ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

Risque de taux d'intérêt

Le Groupe a adopté une politique qui consiste à s'assurer que la majorité de l'exposition aux variations des taux d'intérêts des emprunts porte sur des taux fixes (cf. note 26 – emprunts et dettes financières)

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité

3 – Périmètre de consolidation

Nombre de sociétés consolidées :

	30/06/2010	31/12/2009
Intégration globale	13	12
Mise en équivalence	1	2
TOTAL	14	14

Les sociétés suivantes sont consolidées :

Sociétés	Méthode de consolidation 2010.06	% de contrôle 2010.06	% d'intérêt 2010.06	Méthode de consolidation 2009.12	% de contrôle 2009.12	% d'intérêt 2009.12
<i><u>France</u></i>						
Baccarat (société mère)	IG	100	100	IG	100	100
Ets Damon et Delente	IG	100	100	IG	100	100
SVD André Bonhomme	ME	40	40	ME	40	40
<i><u>Reste de l'Europe</u></i>						
Baccarat Benelux(**)	IG	50	50	IG	50	50
Baccarat UK	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Gmbh	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Greece Ltd	IG	50,97	50,97	IG	50,97	50,97
Baccarat Espagne	IG	100	100	IG	100	100
<i><u>Asie</u></i>						
Baccarat Pacific KK (Japon)	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Pacific Singapour	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Far East Ltd (*)	IG	100	100	IG	100	100
<i><u>Etats-Unis</u></i>						
Baccarat Inc.	IG	100	100	IG	100	100
Baccarat Real Estate	IG	100	100	ME	49,08	49,08
<i><u>Autre</u></i>						
Baccarat Americas (La Barbade)	IG	51	51	IG	51	51

IG : Intégration globale/ ME : Mise en équivalence/ NC : Non consolidée

(*) Société entrante en Avril 2009.

(**)Société en cours de liquidation.

4 – Secteurs opérationnels

En application de la norme IFRS 8 - Segments opérationnels, Baccarat dispose d'un secteur d'activité unique à savoir la fabrication et la commercialisation d'objets majoritairement en cristal essentiellement dans les segments des Arts de la table, des bijoux et de la décoration. De ce fait, le niveau pertinent d'analyse des informations repose sur les opérations par zones géographiques. Cette information est issue des systèmes internes d'organisation et de la structure de gestion du Groupe.

Les résultats, ainsi que les actifs et les passifs sectoriels comprennent les éléments directement affectables à un secteur ou qui peuvent lui être alloués sur une base raisonnable. Les investissements sectoriels comprennent le total des dépenses encourues au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.

L'information sectorielle se décompose de la façon suivante :

Voir tableaux pages suivantes :

4.1. Compte de résultat

Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2010 se présente ainsi :

En milliers d'euros					
	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Produits	7 603	19 316	28 813	1 958	57 690
Résultat Sectoriel	(947)	2 755	6 801	870	9 479
Frais non affectés					10 872
Résultat Opérationnel					(1 393)
Résultat Financier					(1 071)
Impôt sur le bénéfice					1 686
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES					(778)
Résultat des sociétés mises en équivalence			(6)		(6)
Résultat net des activités en cours de cession					173
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE					(611)
Intérêts minoritaires	(14)		(209)		(223)
RESULTAT NET (Part du Groupe)					(388)

Au compte de résultat, les frais non affectés aux différentes zones géographiques concernent principalement les dépenses de marketing, commercialisation et d'administration, les coûts de sous-activité de la manufacture, les coûts non récurrents.

Le compte de résultat sectoriel au 30 juin 2009 se présente ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Produits	6 534	17 201	27 664	2 784	54 183
Résultat Sectoriel	(4 259)	119	7 961	1 600	5 421
Frais Services Centraux non affecté					15 788
Résultat Opérationnel					(10 367)
Résultat Financier					595
Impôt sur le bénéfice					2 689
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES					(7 083)
Résultat des sociétés mises en équivalence			(14)		(14)
Résultat net des activités en cours de cession	125				125
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE					(6 972)
Intérêts minoritaires	(34)		(85)		(119)
RESULTAT NET (Part du Groupe)					(6 853)

4.2. Bilan

Le bilan sectoriel au 30 juin 2010 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros

	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Actifs sectoriels	9 160	22 410	15 650	1 171	48 391
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence	0		60		60
Actifs classés comme détenus en vue de la vente					6 956
Actifs du Siège non affectés					59 905
Actif total consolidé	9 160	22 410	15 710	1 171	115 312
Passifs sectoriels	(8 400)	20 256	(1 192)		10 664
Passifs classés comme détenus en vue de la vente					794
Passifs du Siège non affectés					103 854
Passif total consolidé	(8 400)	20 256	(1 192)		115 312

Les actifs du siège concernent principalement les immobilisations de la manufacture, les stocks, les actifs d'impôts, le poste autres créances et la trésorerie.

Les passifs du siège non affectés concernent les capitaux propres de Baccarat SA, les engagements sociaux, les dettes financières, les passifs d'impôts et les dettes fournisseurs.

Le bilan sectoriel au 31 décembre 2009 s'analyse ainsi :

En milliers d'euros					
	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Actifs sectoriels	10 087	19 384	20 423	737	50 631
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence	1 409		66		1 475
Actifs du Siège non affectés					59 306
Actif total consolidé	11 496	19 384	20 489	737	111 412
Passifs sectoriels	(7 138)	19 270	(339)		11 793
Passifs du Siège non affectés					99 619
Passif total consolidé	(7 138)	19 270	(339)		111 412

4.3. Investissements et autres

Les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi au 30 juin 2010 :

En milliers d'euros					
	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Investissements sectoriels	30	4	15		49
Investissements du siège non affectés					4 989
Investissements Année 2010	30	4	15		5 038
Amortissements sectoriels	572	730	523	5	1 830
Amortissements du siège non affectés					717
Amortissements Année 2010	572	730	523	5	2 547
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	67	1 330	(51)		1 346

Au 30 juin 2009, les « autres » postes de l'analyse sectorielle s'analysent ainsi :

En milliers d'euros					
	Amériques	Asie	Europe	Reste du Monde	TOTAL
Investissements sectoriels	689	168	104		961
Investissements du siège non affecté					2 710
Investissements Année 2009	689	168	104		3 671
Amortissements sectoriels	952	745	467	17	2 181
Amortissements du siège non affecté					1 473
Amortissements Année 2009	952	745	467	17	3 654
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	34	609	8		651

5 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se ventile de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Vente de biens	57 430	53 868
Prestations de services	260	315
TOTAL	57 690	54 183

L'activité avait subi un net repli des ventes au premier semestre 2009 aux Etats-Unis et au Japon, puis sur l'ensemble des marchés. Ce recul traduisait les difficultés vécues par le secteur du luxe, notamment dans les domaines de l'art de la table, de la joaillerie-horlogerie et celui des vins & spiritueux, ce qui avait fortement impacté l'activité flaconnage de Baccarat. Néanmoins, au cours du premier semestre 2010 on constate une légère progression des ventes.

6 – Charges de personnel

Les charges de personnel sont composées de :

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Rémunérations	(29 245)	(29 813)
Charge liée au paiement en actions	(417)	(894)
Retraite, médaille du travail	(479)	(389)
Participation	-	-
TOTAL	(30 141)	(31 096)

Les effectifs du Groupe se répartissent en :

	30/06/2010	30/06/2009
Ouvriers	468	487
Employés, techniciens & agents de maîtrise	527	565
Cadres	131	131
TOTAL	1 126	1 183

7 – Dotations aux provisions

Se reporter à la note 24 page 58.

8 – Charges externes

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(6 325)	(5 556)
Locations et charges locatives	(4 891)	(5 566)
Sous-traitance générale	(920)	(891)
Publicités, publications et relations publiques	(2 705)	(2 999)
Transports	(1 248)	(1 125)
Personnel extérieur à l'entreprise	(523)	(370)
Entretiens et réparations	(969)	(976)
Déplacements, missions et réceptions	(724)	(593)
Assurance	(244)	(444)
Divers	(883)	(984)
TOTAL	(19 432)	(19 504)

Baccarat a pris de nombreuses mesures permettant de minimiser l'impact sur les comptes de l'entreprise. Ces mesures ont permis de stabiliser les charges sur l'ensemble des entités, françaises et internationales, de l'entreprise.

9 – Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation incluent :

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Résultat de change (perte)	(1 443)	(1 763)
Autres charges	(604)	(332)
Total autres charges d'exploitation	(2 047)	(2 095)
Résultat de change (gain)	1 699	597
Autres produits	757	984
Total autres produits d'exploitation	2 456	1 581
TOTAL	409	(514)

10 – Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels incluent :

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Actifs incorporels	5	(94)
Cessions d'actifs corporels net de frais	(769)	(730)
Reprise aux provisions sur Four A (1)	765	-
Dotation aux provisions sur immobilisations (impairment)	(205)	-
Restructuration Baccarat Inc.	(11)	(741)
Reprise de provision sur litige rue de Paradis (2)	1 200	-
TOTAL	985	(1 565)

(1) Le Four A a été arrêté en février 2010, ce qui avait engendré la constatation d'une provision de 765 milliers d'euros dans les comptes 2009. Cette dotation du Four A est totalement reprise en 2010.

(2) De plus, la provision pour litige sur le dédit de vente de l'immeuble rue du Paradis a été reprise suite à un accord trouvé entre les deux parties.

11 – Résultat financier

11.1. Autres produits et charges financières

Les autres produits et charges financières se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Autres charges financières	(841)	(52)
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	(778)	-
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers	-	-
Total autres charges financières	(841)	(52)
Revenus des actifs financiers	14	27
Autres produits financiers	(18)	882
<i>dont retraitement sur Instruments dérivés</i>	(78)	766
Reprises des provisions pour risques et charges financiers	-	-
Total autres produits financiers	(4)	909
TOTAL	(845)	857

11.2. Instruments dérivés

Dans le cadre de son activité, la société BACCARAT est exposée au risque de change principalement sur les exportations à destination des Etats-Unis et du Japon.

BACCARAT couvre partiellement un an à l'avance les volumes de transaction déterminés sur la base des budgets.

Ces couvertures sont complétées au fur et à mesure des facturations de manière à couvrir systématiquement à 100% les créances clients.

A la clôture de l'exercice, la variation de la juste valeur des instruments dérivés à la clôture est enregistrée soit en autres éléments du résultat global soit en résultat financier selon le schéma suivant.

- 1- En « Fair value hedge » (couverture des créances clients), les variations de valeur intrinsèque et de valeurs temps de l'instrument dérivé sont constatées en résultats financiers.
- 2- En « cash flow hedge » (ventes futures), les variations de l'instrument dérivé sont intégralement enregistrées en autres éléments du résultat global si l'instrument est qualifié d'efficace. La part inefficace de la variation de la valeur intrinsèque est enregistrée en résultats financiers.

La variation de la valeur temps de l'instrument dérivé est toujours constatée en résultats financiers.

L'impact de la variation de la juste valeur des instruments dérivés sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe BACCARAT est le suivant :

Juste valeur des instruments dérivés (K€)	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	TOTAL	Résultat	Fonds propres	TOTAL	Résultat	Fonds propres	TOTAL	Résultat	Fonds propres
Fair Value Hedge									
USD	(196)	(196)		57	57		67	67	
YEN	(592)	(592)		13	13		56	56	
TOTAL 1	(788)	(788)		70	70		123	123	
Cash Flow Hedge									
Variation valeur intrinsèque									
USD	(316)		(316)	(4)		(4)	78		78
YEN	(497)		(497)	(39)		(39)	264		264
Valeur temps et couverture inefficace									
USD	4	4		-	-		13	13	
YEN	6	6		8	8		67	67	
TOTAL 2	(803)	10	(813)	(35)	8	(43)	422	80	342
TOTAL 1 + 2	(1 591)	(778)	(813)	35	78	(43)	545	203	342
Juste valeur au 31/12/N-1	35	78	(43)	(1 308)	(563)	(745)	(1 308)	(563)	(745)
Variation de la juste valeur	(1 626)	(856)	(770)	1 343	641	702	1 853	766	1 087

Au 30 juin 2010, l'impact du retraitement sur instruments dérivés est de (856) K€ et de 766 K€ au 30 juin 2009.

12 – Impôts sur les résultats

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31 décembre 2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « impôt sur le résultat ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE sera présentée sur cette même ligne.

12.1. Evolution des postes de bilan

En milliers d'euros	31/12/2009	Résultat	Situation nette	Règlements	Change et reclassement	30/06/2010
Impôts courants						
Créance d'impôt	1 400	(147)	-	-	-	1 253
Dettes d'impôt	(341)	(25)	-	115	(66)	(317)
Net	1 059	(172)	-	115	(66)	936
Impôts différés						
Actif	5 267	1 549	265	-	554	7 635
Passif	(878)	309	-	-	(122)	(691)
Net	4 389	1 858	265	-	432	6 944
Produit / Charge d'impôt totale		1 686				

12.2. Analyse des impôts différés

En milliers d'euros	Solde 31/12/2009	Comptabilisé en résultat	Comptabilisé en capitaux propres	Effet de conversion	Solde 30/06/2010
différences temporaires	2 754	(156)	-	50	2 648
provisions réglementées	(1 002)	145	-	-	(857)
crédit bail	2	-	-	-	2
élimination des marges sur stocks	870	357	-	-	1 227
engagements de retraite	(300)	199	-	(30)	(131)
juste valeur des instruments financiers	(12)	296	265	-	549
reclassement honoraires cristalroom	(53)	10	-	-	(43)
provision DIF	5	-	-	-	5
ID liasse (sous-conso Japon)	1 800	712	-	408	2 920
écart d'évaluation	5	3	-	-	8
harmonisation des modes d'amortissement	(11)	-	-	-	(11)
plan d'actions gratuites	540	222	-	-	762
CVAE	(275)	137	-	-	(138)
dépréciation d'immobilisation	67	(67)	-	-	-
autres retraitements	(1)	-	-	4	3
Total	4 389	1 858	265	432	6 944

Les impôts différés relatifs à BPKK se décomposent ainsi :

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
différences temporaires	863	243
élimination des marges s/ stocks	562	360
engagement de retraite	827	712
harmonisation des modes d'amortissement	662	475
autres	6	10
Total	2 920	1800

12.3. Réconciliation entre la charge d'impôt théorique au taux légal en France et la charge d'impôt réelle

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009
Résultat de l'ensemble	(611)	(6 972)
Charge d'impôt réelle	(1 686)	(2 689)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6	(111)
Résultat consolidé avant impôt	(2 291)	(9 772)
Taux d'impôt légal en France	34,43%	34,43%
Produit (Charge) d'impôt théorique	789	3 364
Taux d'impôt effectif	73,59%	27,52%
Différences temporelles et permanentes (*)	557	(1 185)
IDA sur paiement à base d'action	222	384
Différentiel de taux étranger		
<i>BPKK</i>	118	107
<i>Baccarat Inc.</i>	-	19
Produit / Charge d'impôt réelle	1 686	2 689

(*) dont non activation des IDA sur déficit et report déficitaire

En l'absence de visibilité suffisante sur la situation fiscale des exercices futurs, les IDA sur déficit et report déficitaire n'ont pas été activés.

13 – Résultat des activités en cours de cession et Actifs détenus en vue de la vente

13.1. Résultat des activités en cours de cession

Le détail du compte de résultat de Baccarat Real Estate reclassé en activités en cours de cession est le suivant :

COMPTE DE RESULTAT	(en milliers d'euros)	
	30/06/2010	30/06/2009
Chiffre d'affaires	256	-
Autres produits de l'activité	84	-
Achats consommés Y/C variation de stocks	-	-
Charges de personnel	-	-
Charges externes	(10)	-
Impôts et taxes	(42)	-
Dotations aux amortissements	-	-
Reprises sur amortissements	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Reprises sur provisions	-	-
Autres produits et charges d'exploitation	(14)	-
Résultat des activités opérationnelles courant	274	-
Autres produits opérationnels	-	-
Autres charges opérationnelles	-	-
Résultat des activités opérationnelles	274	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	-	-
Autres produits financiers	16	-
Autres charges financières	-	-
Résultat financier	16	-
Quote-part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	-	125
Résultat avant impôt	290	125
Charges d'impôt sur le résultat	(117)	-
Résultat de la période	173	125
Dont attribuable aux propriétaires de la société	173	125
Dont attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-

13.2. Actifs détenus en vue de la vente

Le détail du bilan de Baccarat Real Estate reclassé en actifs détenus en vue de la vente et passifs associés est le suivant :

ACTIF	(en milliers d'euros)	
	30/06/2010	31/12/2009
Ecart d'acquisition	2 604	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	2 347	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	-	1 409
Autres actifs financiers	79	(2 146)
Actifs d'impôt différé	36	-
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	5 066	(737)
Stocks	-	-
Créances clients	534	-
Créances d'impôt courant	-	-
Autres débiteurs	3	-
Autres actifs financiers courants	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 353	-
TOTAL ACTIFS COURANTS	1 890	0
TOTAL ACTIF	6 956	(737)

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de BRE et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition. Il est de 2 604 K€ pour l'acquisition des titres de BRE auprès de Société du Louvre, le 8 juin 2010 (cf. "Faits significatifs de la période").

PASSIF**(en milliers d'euros)**

	30/06/2010	31/12/2009
Capital social	-	-
Prime lié au capital	-	-
Réserves	5 878	(624)
Réserves de conversion	111	(280)
Résultat de l'exercice	173	167
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE	6 162	(737)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 162	(737)
Emprunts et dettes financières à long terme	-	-
Avantages du personnel	-	-
Provisions	-	-
Autres passifs non courants	-	-
Passifs d'impôt différé	786	-
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	786	-
Provisions	-	-
Dettes fournisseurs	1	-
Autres créditeurs	7	-
Dettes financières à court terme	-	-
Passifs d'impôt exigible	-	-
TOTAL PASSIF COURANT	8	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	6 956	(737)

13.3. Flux de trésorerie des activités en cours de cession

Le détail des flux de trésorerie de Baccarat Real Estate réclassé en activités en cours de cession est le suivant :

(en milliers d'euros)

	30/06/2010	30/06/2009
Résultat de la période (y compris intérêts minoritaires)	173	125
<i>Ajustements pour :</i>		
Amortissements et provisions	13	-
Profits sur pertes de réévaluation (juste valeur)	-	-
Résultats de cession et pertes et profits de dilution	-	-
Produits de dividendes	-	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	(125)
Quote-part de résultat des activités en cours de cession	-	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	186	-
Elimination de la charge (produit d'impôt)	117	-
Elimination du coût de l'endettement financier net	-	-
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	303	-
Incidence de la variation du BFR	861	-
Impôt sur le résultat payé	(117)	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	1 047	-
Incidence des variations de périmètre	187	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition d'actifs financiers	-	-
Variation des prêts	-	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dividendes reçus	-	-
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	157	-
Emission d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Intérêts financiers versés	-	-
Dividendes payés	-	-
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-	-
VARIATION DE LA TRESORERIE	1 234	-
Trésorerie d'ouverture	-	-
Effet de la variation du taux de change	119	-
Trésorerie clôture	1 353	-
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 234	-

14 – Immobilisations incorporelles

Au 30 juin 2010, la variation des immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2010	3 056	5 757	8 813
Acquisitions	-	139	139
Cessions	-	(9)	(9)
Reclassements et autres variations	-	62	62
Change	77	180	257
Valeur brute au 30 juin 2010	3 133	6 129	9 262
Amortissements au 1er janvier 2010	(264)	(5 194)	(5 458)
Dotations	(31)	(159)	(190)
Sorties	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	(55)	(151)	(206)
Amortissements au 30 juin 2010	(350)	(5 504)	(5 854)
Perte de valeur au 1er janvier 2010	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	-	-	-
Perte de valeur au 30 juin 2010	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2010	2 792	563	3 355
Valeur nette au 30 juin 2010	2 783	625	3 408

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2009 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Droits au bail	Logiciels et autres	Total immobilisations incorporelles
Valeur brute au 1er janvier 2009	3 157	5 717	8 874
Acquisitions	-	233	233
Cessions	-	(169)	(169)
Reclassements et autres variations	(84)	15	(69)
Change	(17)	(39)	(56)
Valeur brute au 31 décembre 2009	3 056	5 757	8 813
Amortissements au 1er janvier 2009	(302)	(5 036)	(5 338)
Dotations	(58)	(321)	(379)
Sorties	-	-	-
Reclassements et autres variations	84	131	215
Change	12	32	44
Amortissements au 31 décembre 2009	(264)	(5 194)	(5 458)
Perte de valeur au 1er janvier 2009	-	-	-
Dotations	-	-	-
Reprise sur perte de valeur	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-
Change	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2009	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2009	2 855	681	3 536
Valeur nette au 31 décembre 2009	2 792	563	3 355

15 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 30 juin 2010 s'analysent ainsi :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en- cours	
Valeur brute au 1er janvier 2010	394	4 024	72 397	22 410	1 587	100 812
Acquisitions	-	2 310	550	197	212	3 269
Cessions	-	-	(2 446)	(148)	-	(2 594)
Reclassements et autres variations	-	-	638	1	(714)	(75)
Change	-	-	2 564	2 194	-	4 758
Actifs détenus en vue de la vente	-	(2 310)	-	(157)	-	(2 467)
Valeur brute au 30 juin 2010	394	4 024	73 703	24 497	1 085	103 703
Amortissements au 1er janvier 2010		(2 294)	(46 546)	(16 461)	-	(65 301)
Dotations		(41)	(1 997)	(1 064)	-	(3 102)
Reprises		-	-	-	-	-
Sorties		-	1 681	143	-	1 824
Reclassements et autres variations		-	1	(1)	-	-
Change		-	(2 074)	(1 774)	-	(3 848)
Actifs détenus en vue de la vente		-	-	121	-	121
Amortissements au 30 juin 2010		(2 335)	(48 935)	(19 036)	-	(70 306)
Perte de valeur au 1er janvier 2010	-	-	(765)	-	-	(765)
Dotations	-	-	-	-	-	-
Reprise sur perte de valeur (*)	-	-	765	-	-	765
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 30 juin 2010	-	-	-	-	-	-
Valeur nette au 1er janvier 2010	394	1 730	25 086	5 949	1 587	34 746
Valeur nette au 30 juin 2010	394	1 689	24 768	5 461	1 085	33 397

(*) Le Four A a été arrêté en février 2010, ce qui avait engendré la constatation d'une provision de 765 milliers d'euros dans les comptes 2009. Cette dotation du Four A est totalement reprise en 2010.

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2009 s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Durée d'utilisation illimitée	Durée d'utilisation définie				Total immobilisations corporelles
	Terrains	Constructions	Installations techniques et outillages	Agencements boutiques et autres	Immobilisations corporelles en-cours	
Valeur brute au 1er janvier 2009	445	3 105	68 693	24 327	2 655	99 225
Acquisitions	-	642	3 430	888	897	5 857
Cessions	(1)	-	(742)	(2 354)	-	(3 097)
Reclassements et autres variations	(50)	277	1 654	4	(1 965)	(80)
Change	-	-	(638)	(455)	-	(1 093)
Valeur brute au 31 décembre 2009	394	4 024	72 397	22 410	1 587	100 812
Amortissements au 1er janvier 2009		(2 232)	(43 530)	(15 928)	-	(61 690)
Dotations		(62)	(4 169)	(2 541)	-	(6 772)
Sorties		-	681	1 665	-	2 346
Reclassements et autres variations		-	2	-	-	2
Change		-	470	343	-	813
Amortissements au 31 décembre 2009		(2 294)	(46 546)	(16 461)	-	(65 301)
Perte de valeur au 1er janvier 2009	-	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	(765)	-	-	(765)
Reprise sur perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	-	-
Change	-	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2009	-	-	(765)	-	-	(765)
Valeur nette au 1er janvier 2009	445	873	25 163	8 399	2 655	37 535
Valeur nette au 31 décembre 2009	394	1 730	25 086	5 949	1 587	34 746

16– Titres mis en équivalence

16.1. Evolution de la valeur d'équivalence

En milliers d'euros	30/06/2010			31/12/2009		
	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette	Valeur Brute	Dépréciations	Valeur Nette
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à l'ouverture	1 474		1 474	1 364		1 364
Changement de méthode BRE			(1 408)			
Part dans le résultat de l'exercice			(6)			159
Dividendes versés						
Effet des variations de périmètre						
Effet des variations de change			-			(49)
Part dans l'actif net des titres mis en équivalence à la clôture			60			1 474

En milliers d'euros	31/12/2009	Acquisition / Augmentation de %	Sortie / Diminution de %	Dividendes et transfert de résultat	Effet de conversion	30/06/2010
Baccarat Real Estate	1 383	(1 383)	-	-	-	-
SVD Bonhomme	56	-	-	(6)	-	50
Sous-total	1 439	(1 383)	-	(6)	-	50
Impôts	35	(25)	-	-	-	10
Titres mis en équivalence	1 474	(1 408)	-	(6)	-	60

16.2. Quote-part des capitaux propres et des résultats nets des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	30/06/2010			31/12/2009		
	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat	Quote-part d'intérêt détenue dans le capital	Quote-part de situation nette	Quote-part de résultat
Baccarat Real Estate	na	na	na	49,08%	1 246	161
SVD Bonhomme	40,00%	66	(6)	40,00%	72	(5)
TOTAL	60	66	(6)	1 474	1 318	156

16.3. Informations agrégées des sociétés mises en équivalence

En milliers d'euros	SVD Bonhomme
Actif	461
Passif	461
Compte de résultat	(23)
<i>dont Chiffre d'affaires</i>	169

17 – Autres actifs financiers

Les « Autres actifs financiers » sont composés exclusivement de titres immobilisés non-courants et de dépôts et cautionnements versés aux bailleurs :

En milliers d'euros	Total actifs financiers	En milliers d'euros	Total actifs financiers
Valeur brute au 1er janvier 2010	2 877	Valeur brute au 1er janvier 2009	3 805
Acquisitions/Emissions	5 364	Acquisitions/Emissions	195
Cessions	(2)	Cessions	-
Remboursements		Remboursements	
Transferts et autres	(4 820)	Transferts et autres	(969)
Change	521	Change	(154)
Valeur brute au 30 juin 2010	3 940	Valeur brute au 31 décembre 2009	2 877
Amortissements au 1er janvier 2010	-	Amortissements au 1er janvier 2009	-
Dotations	-	Dotations	-
Sorties	-	Sorties	-
Change	-	Change	-
Amortissements au 30 juin 2010	-	Amortissements au 31 décembre 2009	-
Perte de valeur au 1er janvier 2010	-	Perte de valeur au 1er janvier 2009	-
Dotations	-	Dotations	-
Reprise	-	Reprise	-
Change	-	Change	-
Perte de valeur au 30 juin 2010	-	Perte de valeur au 31 décembre 2009	-
Valeur nette au 1er janvier 2010	2 877	Valeur nette au 1er janvier 2009	3 805
Valeur nette au 30 juin 2010	3 940	Valeur nette au 31 décembre 2009	2 877

18 – Stocks

En milliers d'euros	30/06/2010			31/12/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et approvisionnements	1 652	(533)	1 119	1 906	(519)	1 387
En cours de production	6 832	(2 001)	4 831	6 276	(1 784)	4 492
Produits intermédiaires et finis	29 288	(3 521)	25 767	27 312	(3 438)	23 874
Marchandises	555	(89)	466	483	(78)	405
TOTAL	38 327	(6 144)	32 183	35 977	(5 819)	30 158

La variation de stock net au cours de la période s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	Brut	Provisions	Net
		pour Dépréciation	
Solde au 1er janvier 2010	35 977	(5 819)	30 158
Variation du stock brut	971		971
Variation de la provision pour dépréciation		(57)	(57)
Effets des variations de change	1 378	(267)	1 111
Solde au 30 juin 2010	38 326	(6 143)	32 183

19 – Clients

En milliers d'euros	30/06/2010			31/12/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	17 143	(1 319)	15 824	22 166	(1 559)	20 607

20 – Autres débiteurs

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Avances et acomptes	413	178
Créances fiscales	1 414	1 030
Comptes courants	-	-
Autres créances	673	1 745
Charges constatées d'avance	2 549	2 814
TOTAL	5 049	5 767

21 – Autres Actifs financiers courants

En milliers d'euros	Prêts	Titres disponibles à la vente	Comptes courants	Instruments financiers	TOTAL
A l'ouverture	816	12	170	35	1 033
Acquisitions/Emissions	3	-	-	-	3
Cessions / Remboursements	(151)	-	-	-	(151)
Variation de juste valeur	-	-	-	(35)	(35)
Transferts et autres	631	-	75	-	706
Change	232	2	32	-	266
A la clôture	1 531	14	277	-	1 822

22 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	(765)	(111)
Effet de la variation du taux de change	376	(265)
Effet de la variation du taux de change des activités en cours de cession	119	-
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(934)	(389)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période/d'exercice	(1 204)	(765)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	3 785	4 728
Placement à moins de 3 mois	(18)	(18)
Banques créditrices	(4 971)	(5 475)
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	(1 204)	(765)

23 – Capitaux propres

Le capital social au 30 juin 2010 est passé de 15.919.925 euros à 16 172 325 euros, divisé en actions d'une valeur nominale de 25 euros chacune, soit une augmentation de 10 096 actions par incorporation de réserve. Il est entièrement libéré. Les actions sont obligatoirement nominatives.

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de conversion issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme couverture d'investissement net de la Société dans une filiale étrangère.

Réserve de couverture

La réserve de couverture comprend la partie efficace de la variation nette cumulée de la juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie attribuables à des transactions couvertes qui ne se sont pas encore produites.

Réserve de juste valeur

La réserve de juste valeur comprend la variation nette cumulée de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à ce qu'ils soient décomptabilisés ou dépréciés.

Actions propres

La société ne détient pas d'actions propres .

Au cours de l'exercice 2008, un plan de stock-options et un plan d'attribution d'actions gratuites ont été mis en place.

23.1. Paiement à base d'actions

Dans le but d'associer les collaborateurs de la société à la création de valeur de l'entreprise et à son développement, l'Assemblée Générale Exceptionnelle du 4 décembre 2007 a autorisé le Conseil d'Administration, et ce pour une durée de 38 mois, à consentir au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions de la société et/ou des options d'achat d'actions existantes pour un nombre d'actions qui ne pourra dépasser 6% du capital.

Ce plan d'attribution d'options de souscription d'actions est réservé aux seuls cadres de premier niveau, membres du Comité Stratégique de Baccarat (Comité de Direction et C.E.O des filiales internationales USA et Japon).

Pour fidéliser et motiver le personnel, le Conseil d'Administration a également été autorisé par l'AGE du 4 décembre 2007, et ce pour une durée de 38 mois, à procéder, au bénéfice des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la société, à des attributions gratuites d'actions de la société, existantes ou à émettre. Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra conduire à une augmentation du capital social supérieure à 3%.

Les bénéficiaires d'actions gratuites sont uniquement les collaborateurs des sociétés françaises du Groupe à l'exception des bénéficiaires du plan de stock-options. Seuls les collaborateurs détenteurs d'un contrat à durée déterminé ou indéterminé de plus d'un an à la date du plan sont concernés.

Conformément à la norme IFRS 2, la charge est étalée sur la période d'acquisition des droits.

Au cours de l'exercice 2008, 29 000 options de souscription d'actions ont été consenties au prix de 212 € à 12 bénéficiaires, selon un plan en date du 10 juin 2008 et une date d'échéance du 12 juin 2013. Aucune de ces options n'ont été levées.

Suite aux départs de trois bénéficiaires, il subsiste 24 000 options de souscription d'actions au 30 juin 2010 .

Au cours de l'exercice 2008, 11 087 actions gratuites au prix de 212 € ont été attribuées à 778 bénéficiaires, selon un plan en date du 10 juin 2008, une date définitive d'attribution du 11 juin 2010 et une date de fin de période d'incessibilité au 12 juin 2012.

Les actions gratuites ont été attribuées au 30 juin 2010.

Ces attributions n'ont aucun impact significatif sur l'évaluation faite par l'actuaire, compte tenu des hypothèses retenues.

Une charge de personnel complémentaire d'un montant de 417 K€ a été constatée dans les comptes consolidés au 30 juin 2010.

23.2. Contexte

Baccarat octroie à ces salariés des avantages de type « Share Based payments ». Ces avantages sont précisés par la norme IFRS 2 et ont fait l'objet d'une évaluation spécifique par un actuaire.

Le premier plan concerne l'attribution des actions gratuites dont le bénéficiaires sont des collaborateurs des sociétés françaises du Groupe (Baccarat SA ou filiales françaises). Les attributions par catégorie de salariés sont les suivantes :

	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'actions par bénéficiaires	Nombre total d'actions attribuées
Plan 1			
Ouvriers	434	12	5 208
ETAM	217	15	3 255
Cadres	69	25	1 725

Le second plan concerne l'attribution des stocks-options à 9 bénéficiaires qui sont les collaborateurs clé de Baccarat. Les attributions par niveau sont les suivantes :

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de stocks options par bénéficiaires	Nombre total de stocks options
Plan 2			
CEO	1	10 000	10 000
Dirigeants du comité stratégique	6	2 000	12 000
Dirigeants du comité stratégique	2	1 000	2 000

23.3. Principes méthodologiques et hypothèses d'évaluation des prix

Modèle d'évaluation

Les modèles d'évaluation les plus fréquemment employés pour le pricing des options sur les marchés financiers sont :

- la formule fermée, dite de Black et Scholes ;
- les modèles binomiaux ou trimoniaux ;
- les simulations de Monte Carlo .

L'évaluation présentée est calculée avec la formule de Black et Scholes. En effet, en l'absence de dividende et avec des hypothèses comparables, il n'y a pas de différence de résultat avec des simulations de Monte Carlo ou des arbres binomiaux ou trimoniaux.

Outre les principales hypothèses citées dans ce rapport, les différences de valorisation entre les trois méthodes peuvent provenir principalement du fait de l'existence de dividendes, de condition d'octroi des stocks-options dépendant de l'évolution du cours ou de simulations de monte carlo réalisées avec d'autres loi que des browniens.

Hypothèses de volatilité

La volatilité historique a été calculée sur la période de 5 ans précédent la date d'octroi. Elle est de 42 ,55%.

Taux sans risque

On considère le taux des emprunts d'état de la durée correspondante au plan considéré, fourni par l'Agence France Trésor (AFT). Le taux sans risque de maturité 5 ans est de 4,42%.

Dividendes

Les dividendes sont considérés nuls pour les prochaines années.

Hypothèses de turn-over

L'hypothèse de turn-over émise par Baccarat est de 1%.

Résultat des évaluations

Le tableau ci-dessous indique le coût total attendu du plan (avec prise en compte du turn-over) estimé au 31 Décembre 2009.

	Coût probabilisé du plan au 31/12/2009 en K€
Plan 1	2 011
Plan 2	1 949
Total	3 960

Le tableau suivant présente la charge au 31 Décembre 2009 sur la base des coûts unitaires pour les différents plans attribués :

Plan	Date d'Octroi	Nature	Date d'acquisition des droits	Nombre d'options ou actions	Prix d'exercice	Prix unitaire d'option ou action	Coût total attendu du plan à la date de calcul	Charge cumulée sur l'exercice 2009 en Keuros	Complément de charge estimé au 30 juin 2010
Plan 1	10/06/2008	Action gratuite	10/06/2010	10 200	-	198	2 010	1 567	222
Plan 2	10/06/2008	Stock option	10/06/2009	6 000	212	82	493	493	
Plan 2	10/06/2008	Stock option	10/06/2010	6 000	212	82	490	382	55
Plan 2	10/06/2008	Stock option	10/06/2011	6 000	212	82	486	252	80
Plan 2	10/06/2008	Stock option	10/06/2012	6 000	212	82	481	187	60
							3 960	2 881	417

Un complément de charges de 417 K€ a été passé au 30 juin 2010.

24 – Provisions

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Provisions pour litiges	-	-
Provisions pour restructuration	-	-
Autres provisions pour risques	198	465
Autres provisions pour charges	1 419	1 890
<i>dont litiges salariés</i>	1 320	1 890
Total provisions à caractère courant	1 617	2 355
Provisions pour litiges	6	1 206
Autres provisions pour risques	885	768
Autres provisions pour charges	12	12
Total provisions à caractère non courant	903	1 986

Au 30 juin 2010, les soldes des provisions pour risques et charges ont évolués de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2009	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Change	Autres et reclassements	30/06/2010
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	465	-	(17)	-	21	(271)	198
Autres provisions pour charges	1 890	100	(566)	(5)	-	-	1 419
Total provisions à caractère courant	2 355	100	(583)	(5)	21	(271)	1 617
Provisions pour litiges	1 206	-	(1 200)	-	-	-	6
Autres provisions pour risques	768	-	-	-	117	-	885
Autres provisions pour charges	12	-	-	-	-	-	12
Total provisions à caractère non courant	1 986	-	(1 200)	-	117	-	903

25 – Avantages du personnel

Les provisions sur les engagements envers le personnel sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/2009	Dotations	Reprises	Reclassement	Change	30/06/2010
Engagements de retraite France	4 406	175	109	-	-	4 690
Engagements de retraite Etats-Unis	487	70	-	-	91	648
Engagements de retraite Japon	602	158	-	-	153	913
Engagements de retraite complémentaire France	2 003	45	(50)	-	-	1 998
Engagements de retraite	7 498	448	59	-	244	8 249
Médaille du travail	571	31	(59)	-	-	543
TOTAL	8 069	479	-	-	244	8 792

L'évolution des engagements envers le personnel sur les cinq dernières années se présente ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	30/06/2010
Engagements de retraite France	3 288	3 437	4 483	4 525	4 406	4 690
Engagements de retraite Etats-Unis	609	546	526	609	487	648
Engagements de retraite Japon	1 426	1 444	649	797	602	913
Engagements de retraite Italie	17	-	-	-	-	-
Engagements de retraite complémentaire France	1 598	1 833	1 849	1 944	2 003	1 998
Engagements de retraite	6 938	7 260	7 507	7 875	7 498	8 249
Médaille du travail	598	591	573	553	571	543
TOTAL	7 536	7 851	8 080	8 428	8 069	8 792

Les provisions au 30 juin 2010 ont été obtenues par une projection des chiffres du 31 décembre 2009 selon les hypothèses rappelées ci-dessous.

Le Groupe participe à la constitution des retraites de son personnel selon les lois et usages des pays dans lesquels il exerce son activité. Il n'existe aucun passif à provisionner au titre des caisses de retraite et des organismes légaux.

En revanche, le Groupe a des engagements de retraite complémentaire, d'indemnité de fin de carrière et de prévoyance. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des organismes indépendants responsables de leur service et de la gestion des fonds, soit sous forme de provisions au bilan.

Concernant les engagements qui font l'objet d'une provision, les engagements ont été évalués par un cabinet d'actuaire, en conformité avec les prescriptions de la norme comptable IAS 19. Ils concernent :

France

L'intégralité des engagements de retraite est provisionnée pour un montant de 4 690 K€ en appliquant la méthode du corridor.

Exercice 2009 (en €)

	BACCARAT	BACCARAT	BACCARAT	DAMON DELENTE
	IFC/MEDAILLES	CHAPEAU	TOTAL	TOTAL

Variation de la valeur des engagements

Valeur des engagements de début d'année :	(4 330 190)	(1 864 716)	(6 194 906)	(52 701)
Trasfert de personnel (fusion, absorption)	-	-	-	-
Coût des services :	(216 928)	-	(216 928)	(2 358)
Coût de l'actualisation :	(220 397)	(80 750)	(301 147)	(2 223)
Prestations payées dans l'année :	257 901	34 484	292 385	12 676
Modification de régime :	-	-	-	-
Restructuring :	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	176 881	176 881	-
Cession/acquisitions :	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels :	35 152	(27 419)	7 733	4 644
Changement d'hypothèses	90 160	(67 792)	22 368	983
Entrées de l'année	(3 687)	-	(3 687)	-
Valeur des engagements de fin d'année :	(4 387 990)	(1 829 313)	(6 217 303)	(38 981)

Variation de la valeur des fonds d'assurance

Valeur des fonds de début d'année :	-	-	-	-
Contributions employeur de l'année :	-	-	-	-
Prestations payées par le fonds :	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	-	-	-
Rendement réel du fonds	-	-	-	-
Valeur des fonds de fin d'année :	-	-	-	-

Charge de l'année

Coût des services :	(216 928)	-	(216 928)	(2 358)
Coût de l'actualisation :	(220 397)	(80 750)	(301 147)	(2 223)
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-	-	-	-
Amortissement des modifications de régimes :	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale :	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	(9 482)	56 531	47 049	1 625
Restructuring :	-	-	-	-
Reductions / cessations :	-	211 745	211 745	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-
Total :	(446 808)	187 526	(259 282)	(2 957)

Variation de la provision comptabilisée au bilan

Provision de début d'année :	(4 732 449)	(2 232 263)	(6 964 712)	(57 950)
Imputation sur fonds propres à l'ouverture :	-	-	-	-
Transfert de provision (fusion, absorption...)	-	-	-	-
Cession/acquisition :	-	-	-	-
Charge de l'année :	(446 808)	187 526	(259 282)	(2 957)
Prestations payées par l'employeur :	257 901	34 484	292 385	12 676
Contributions employeur de l'année :	-	-	-	-
Provision de fin d'année :	(4 921 356)	(2 010 253)	(6 931 609)	(48 231)

Couverture financière

Valeur des engagements de fin d'année :	(4 387 990)	(1 829 313)	(6 217 303)	(38 981)
Valeur des fonds de fin d'année :	-	-	-	-
(Insuffisance) / Surplus :	(4 387 990)	(1 829 313)	(6 217 303)	(38 981)
Modifications de régimes restant à amortir :	-	-	-	-
Valeur des engagements initiale restant à amortir :	-	-	-	-
(Pertes) et gains actuariels restant à amortir :	533 366	180 940	714 306	9 251
Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :	(4 921 356)	(2 010 253)	(6 931 609)	(48 231)

Exercice 2010 (en €)

Charge de l'exercice

Coût des services	(204 441)	-	(204 441)	(2 055)
Coût financier	(210 917)	(89 569)	(300 486)	(1 793)
Rendement attendu des fonds d'assurance	-	-	-	-
Amortissement des (pertes) et gains actuarielles	9 849	-	9 849	326
Amortissement des changements de régime	-	-	-	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale	-	-	-	-
Total	(405 510)	(89 569)	(495 079)	(3 522)

La charge comptabilisée au cours de la période est de 206 milliers d'euros.

Par ailleurs depuis le 1er janvier 2001 un régime de retraite complémentaire destiné aux cadres supérieurs et dirigeants a été mis en place. La charge correspondant aux prestations futures et relative aux droits

acquis à la date de clôture de ce plan, soit en 2005, a été évaluée par actualisation au taux de 5,00 %. La provision de retraite complémentaire est provisionnée pour un montant de 1 998 K€. La charge comptabilisée au cours de la période est de 45 milliers d'euros.

Une étude de l'analyse de la sensibilité du résultat aux taux d'actualisation fait apparaître les résultats suivants :

En milliers d'euros

Taux d'actualisation	Dettes actuarielles au 31/12/2009	Coût des services 2010	Coût financier 2010
4,50%	4 043	187	176
4,75%	3 947	181	181
5,00%	3 854	175	186
5,25%	3 765	170	191
5,50%	3 680	165	195

Le droit individuel à la formation institué par la loi n° 2004-391 du 4 Mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, a pour objet de permettre à tout salarié, ayant au moins un an d'ancienneté, de se constituer un capital de temps de formation de 20 heures minimum par an sur 6 ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur.

Ce dispositif n'a pas fait l'objet de complément de provision dans les comptes de Baccarat au 30 juin 2010. Le volume d'heures acquises cumulées net au 30 juin 2010 est de 79 129 heures.

Filiales étrangères

Aux Etats-Unis, Baccarat est engagée au titre d'un régime à prestations définies fermé aux nouveaux salariés depuis 1993 et qui ne concerne plus que 60 personnes (rentiers et actifs salariés ou anciens salariés).

L'engagement au 30 juin 2010 s'élève à 648 K€.

Exercice 2009	IAS 19
	euros
Variation de la valeur des engagements	
Valeur des engagements de début d'année :	-1 350 238
Valeur des engagements de fin d'année :	-1 474 154
Variation de la valeur des fonds d'assurance	
Valeur des fonds de début d'année :	925 081
Valeur des fonds de fin d'année :	986 354
Charge de l'année	
Coût des services :	-15 624
Coût de l'actualisation :	-89 985
Rendement attendu des fonds d'assurance :	62 792
Amortissement de la valeur des engagements initiale:	
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
Total :	-42 817
Variation de la provision comptabilisée au bilan	
Provision de début d'année :	-366 543
Provision de fin d'année :	-267 757
Couverture financière	
Valeur des engagements de fin d'année :	-1 474 154
Valeur des fonds de fin d'année :	986 354
(Insuffisance) / Surplus :	-487 799
Pertes et (gains) actuariels restant à amortir :	
Pertes et (gains) actuariels restant à amortir :	231 345
Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :	-267 757
Charges de l'exercice 2010	
Coût des services :	-16 782
Coût de l'actualisation :	-99 381
Rendement attendu des fonds d'assurance :	69 045
Amortissement de la valeur des engagements initiale:	
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-82 800
Total :	-129 918

La charge comptabilisée au cours de la période est de 70 milliers d'euros.

Au Japon, Baccarat Pacific K.K. est engagée au titre d'un régime à prestations définies (retraite sous forme de rente ou capital, décès et démission) soumis à l'ancienneté au moment du départ. L'engagement au 30 juin 2010 s'élève à 913 K€.

Exercice 2009	IAS 19 euros
Variation de la valeur des engagements	
Valeur des engagements de début d'année :	-1 948 462
Valeur des engagements de fin d'année :	-2 150 136
Variation de la valeur des fonds d'assurance	
Valeur des fonds de début d'année :	1 070 837
Valeur des fonds de fin d'année :	1 470 136
Charge de l'année	
Coût des services :	-262 402
Coût de l'actualisation :	-29 227
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale:	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
Total :	-291 629
Variation de la provision comptabilisée au bilan	
Provision de début d'année :	-776 551
Provision de fin d'année :	-625 254
Couverture financière	
Valeur des engagements de fin d'année :	-2 150 136
Valeur des fonds de fin d'année :	1 470 136
(Insuffisance) / Surplus :	-680 001
Pertes et (gains) actuariels restant à amortir :	
	54 748
Provision comptabilisée au bilan de fin d'année :	-625 254
Charges de l'exercice 2010	
Coût des services :	-256 084
Coût de l'actualisation :	-32 252
Rendement attendu des fonds d'assurance :	-
Amortissement de la valeur des engagements initiale:	-
Amortissement des (pertes) et gains actuariels :	-
Total :	-273 492

La charge comptabilisée au cours de la période est de 158 milliers d'euros. Elle correspond à 50 % de la charge 2010, l'écart correspondant à un écart de change.

Départ en retraite :	paiement d'une rente (10 ans) pour une ancienneté supérieure ou égale à 20 ans
Départ en retraite :	paiement d'un capital pour une ancienneté comprise entre 1 à 10 ans
Décès ou démission :	paiement d'un capital pour une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans

Pour les sociétés étrangères, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Etats-Unis (Baccarat)

Taux d'actualisation : 7,00 %

Taux de placement des actifs : 7,00 %

Table de mortalité : GAM 94

Inflation : 3 %

Age de départ à la retraite : 65 ans

- Japon (Baccarat)

Taux d'actualisation : 1,50 %

Taux d'évolution des salaires et mobilité : table par âge définie en fonction de l'expérience propre de Baccarat

Age de départ : 60 ans

Table de mortalité : 20^{ème} table nationale hommes / femmes

26 – Emprunts et dettes financières

Cette note fournit des informations sur les termes contractuels des emprunts portant intérêts et évalués au coût amorti conclus par le Groupe.

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Passifs non courants (échéances à plus d'un an)		
Prêts bancaires garantis	5 975	3 515
Passifs relatifs à des contrats de location-financement	156	205
Autres	511	564
TOTAL	6 642	4 284
Passifs courants (échéances à moins d'un an)		
Part courante des prêts bancaires garantis	99	1 652
Banque créditrice	4 971	5 475
Prêts bancaires non-garantis	12 414	11 906
Intérêts courus non échus	17	17
Juste valeur des instruments financiers	1 591	-
Comptes courants passifs	5 020	729
Autres	77	52
TOTAL	24 189	19 831

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En milliers d'euros				30/06/2010				31/12/2009
	Devise	Taux d'intérêt nominal	Année d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable	
Passifs non courants (échéances à plus d'un an)								
Prêt bancaire garanti	Euro USD YEN	Fixe & variable	2009 à 2012	5 975	5 975	4 055	3 515	
Passifs relatifs à des contrats de location- financement	Euro		2011	300	156	300	205	
Autre					338		339	
Passifs courants (échéances à moins d'un an)								
Part courante des prêts bancaires garantis	Euro USD YEN	Fixe & variable	2009	827	99	3 004	1 652	
Facilité bancaire non garantie	Euro	Fixe & variable	2009	30 427	22 446	28 287	18 126	
Autre					0		0	
Total des passifs portant intérêts					29 014		23 837	

	Devise	F / V	Taux d'intérêt nominal	Échéance	au 30.06.2010						au 31.12.2009					
					Valeur Nominale			Valeur Comptable			Valeur Nominale			Valeur Comptable		
					KDevise	Taux	Keuros	KDevise	Taux	Keuros	KDevise	Taux	Keuros	KDevise	Taux	Keuros
Passifs non courants					6 643						4 284					
<u>Prêts bancaires garantis</u>					5 975			5 975			4 055			3 514		
	JPY	V	1,74%	2011	200 000	108,79	1 839	200 000	108,79	1 839	200 000	133,16	1 502	200 000	133,16	1 502
	JPY	F	1,60%	2011							90 000	133,16	676	18 000	133,16	135
	JPY	V	1,52%	2012	200 000	108,79	1 838	200 000	108,79	1 838						
	JPY	F	2,03%	2012	100 000	108,79	919	100 000	108,79	919	100 000	133,16	751	100 000	133,16	751
	JPY	F	2,01%	2012	50 000	108,79	460	50 000	108,79	460	50 000	133,16	375	50 000	133,16	375
	JPY	F	1,81%	2014	100 000	108,79	919	100 000	108,79	919	100 000	133,16	751	100 000	133,16	751
<u>Passifs relatifs à des contrats de location-financement</u>					300			156			300			206		
	EUR	F	5,62%	2011	300	1	300	156	1	156	300	1	300	206	1	206
<u>Autres</u>								512						564		
	EUR									149						200
	EUR									25						25
	EUR									338						339
Total Passifs non courants					6 643						4 284					
Passifs courants					24 188						19 830					
<u>Part courante des prêts bancaires garantis</u>					827			99			3 004			1 652		
	JPY	F	1,60%	2011	90 000	108,79	827	10 800	108,79	99				20 000	133,16	150
	JPY	V	2,28%	2011							200 000	133,16	1 502	200 000	133,16	1 502
	JPY	V	2,13%	2011							200 000	133,16	1 502	200 000	133,16	1 502
<u>Facilité bancaire non garantie</u>					35 447			22 422			29 314			18 126		
	JPY			2010	1 095 000	108,79	10 065	362 029	108,79	3 328	1 095 000	133,16	8 223	600 000	133,16	4 505
	USD			2010	8 500	1,2271	6 927	8 450	1,2271	6 886	8 500	1,4406	6 927	8 500	1,4406	5 900
	EUR			2010	5 135	1	5 135	2 200	1	2 200	5 135	1	5 135	1 500	1	1 500
	EUR			2010	8 300	1	8 300	4 971	1	4 971	8 300	1	8 300	5 435	1	5 435
	EUR													40	1	40
	EUR									17						17
	USD										1 050	1,4406	729	1 050	1,4406	729
	EUR			2010	5 020	1	5 020	5 020	1	5 020						
<u>Autres</u>								1 667						52		
	EUR									52						52
	EUR									24						0
	EUR									1 591						0
Total Passifs courants					24 188						19 830					
Total des passifs					30 831						24 114					
<u>Total des passifs</u>								30 831						24 114		
<u>Passifs non soumis à intérêts</u>								1 817						277		
	EUR									201						252
	EUR									25						25
	EUR									1 591						0
Total des passifs portant intérêts					29 014						23 837					

De plus, au 30 juin 2010, la société dans le cadre de son refinancement, ne s'est pas engagé sur des covenants bancaires.

Un protocole d'accord en date du 14 décembre 2009 a été signé entre BACCARAT SA, la SOCIETE DU LOUVRE, BNP PARIBAS, CIC EST, LCL LE CREDIT LYONNAIS, NATIXIS et la SOCIETE GENERALE, sous l'égide de LA MEDIATION DU CREDIT, pour renouveler les lignes de crédit jusqu'au 02.11.2010 de Baccarat France pour un total de 13.435 K€ et de sa filiale Baccarat Inc. pour 8.500 K\$.

Dans le cadre de ce protocole, des garanties ont été donné aux banques (cf. note 29 – engagements hors bilan).

27 – Autres Crédeurs

- Ventilation par nature

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Clients – Avances et acomptes reçus	1 136	3 580
Dettes sur acquisitions d'actifs	177	361
Dettes sociales	11 073	9 064
Dettes fiscales	825	1 336
Autres	3 023	3 130
Total des autres tiers	16 234	17 471

28 – Passifs éventuels

Il n'y a pas de passifs éventuels au 30 juin 2010.

29 – Engagements hors bilan

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés	8 456	7 254
Garanties réelles sur dettes au bilan	4 189	4 189
Total	12 645	11 443
Engagements réciproques		
Crédit à moyen terme	26 638	21 495
Autres engagements	237	358
Total	26 875	21 853

L'échéancier des engagements donnés hors bilan au 30 juin 2010 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements donnés				
Avals et cautions donnés	7 699	-	757	8 456
Garanties réelles sur dettes au bilan	-	4 189	-	4 189
Total	7 699	4 189	757	12 645
Engagements réciproques				
Crédit moyen terme	26 638	-	-	26 638
Autres engagements	237	-	-	237
Total	26 875	-	-	26 875

En milliers d'euros	30/06/2010	31/12/2009
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus	-	-
Autres garanties réelles	395	568
Total	395	568
Engagements réciproques		
Crédit à moyen terme	26 638	21 495
Autres engagements	237	358
Total	26 875	21 853

L'échéancier des engagements reçus hors bilan au 30 juin 2010 est le suivant :

En milliers d'euros	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements reçus				
Avals et cautions reçus				
Garanties réelles reçus	221	174		395
Total	221	174		395
Engagements réciproques				
Crédit moyen terme	26 638			26 638
Autres engagements	237			237
Total	26 875			26 875

Dans le cadre du protocole d'accord du 14 décembre 2009, les garanties données avec les banques sont :

- o Le gage de certaines pièces exceptionnelles de Baccarat SA
- o Le nantissement des titres de la Société Damon Delente
- o Le nantissement de la marque Baccarat en France
- o La cession de créances Dailly sur l'ensemble des créances commerciales de Baccarat SA, hors Sociétés du Groupe (les créances ont été conservées au bilan de Baccarat SA).

Dans le cadre de ce protocole d'accord, il était prévu un certain nombre de dispositions portant principalement sur les points suivants :

- L'actionnaire majoritaire a apporté sous forme d'avance en compte courant, un montant de 1 167 K€,
- L' actionnaire majoritaire a accordé un crédit-vendeur, étant précisé que la somme des engagements financiers de Société du Louvre vis à vis de Baccarat ne saurait excéder 5 M€.

30 – Engagements de location

Le Groupe exploite majoritairement ses magasins par des contrats de location simple. La durée moyenne des baux commerciaux est de 9 ans. La charge de location des magasins au 30 juin 2010 s'élève à 4 280 K€ et 5 015 K€ au 30 juin 2009.

31 – Résultat par action

Le capital social est passé de 636 797 actions à 646 893 actions entièrement libérées au 30 juin 2010.

Résultat de base par action

Le résultat de base par action au 30 juin 2010 a été calculé à partir d'un résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et s'élève à -0,60 K€ (30 juin 2009 : -10,58 K€).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au 30 juin 2010 a été calculé à partir d'un résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et s'élève à -0,60 K€ (30 juin 2009 : -10,58 K€), ajusté des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le cours moyen de l'action retenu pour calculer l'impact dilutif des options sur actions a été déterminé à partir des cours disponibles sur la période pendant laquelle les options étaient en circulation.

En milliers d'euros	30/06/2010	30/06/2009	Variation	%
Résultat de la période	(611)	(6 972)	6 361	-91,24%
Dont attribuable aux porteurs de capitaux de la société	(388)	(6 853)	6 465	-94,34%
Dont attribuable aux Intérêts minoritaires	(223)	(119)	(104)	87,39%
Résultat de base par action	-0,60	-10,58	9,98	-94,33%
Résultat dilué par action	-0,60	-10,58	9,98	-94,33%

	<u>30/06/2010</u>	<u>30/06/2009</u>
Résultat net	-388 000	-6 853 000
Actions en circulation (y/c actions gratuites)	646 893	647 884
<i>Résultat de base par actions</i>	-0,60	-10,58
Nb moyen pondéré d'options sur actions	24 000	24 000
	1	1
Options à prendre pour calcul		
Charge restant à constater	441 000	788 000
Prix moyen de l'exercice / la période	154	107
Prix d'exercice	212	212
Prix exercice ajusté	230	245
Nb actions émises au prix de marché	35 844	54 953
	646 893	647 884
<i>Résultat dilué par action</i>	-0,60	-10,58

Le cours moyen de l'action retenu pour calculer l'impact dilutif des options sur actions a été déterminé à partir des cours disponibles sur la période de reporting.

32 – Relations avec les parties liées

32.1. Société mère et société tête de groupe

Baccarat S.A. est une filiale à 86% de la Société du Louvre, membre du Groupe du Louvre.

32.2. Opérations avec les principaux dirigeants

Prêts aux administrateurs :

Néant

Rémunérations des principaux dirigeants :

La Direction Générale se conforme aux recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, le rapport de gestion du conseil d'administration du 16 mars 2009 indique la rémunération totale brute versée durant l'exercice à chaque mandataire social au titre de son mandat social ou d'un contrat de travail.

Les dirigeants bénéficient également du programme d'options sur actions mis en place sur l'exercice.

. Rémunération des administrateurs et du dirigeant

Rémunération et avantages versés au Directeur Général

Monsieur Hervé Martin a perçu, au titre de l'exercice 2009, une rémunération fixe de 385 000 euros. La part variable de sa rémunération, pouvant s'élever à 154 000 euros, ne lui a pas encore été versée.

Le montant maximum de la rémunération variable de Monsieur Hervé Martin est plafonné à 40% de son salaire de base.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2008	Exercice 2009
Monsieur Hervé Martin, Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice par la société contrôlante	574 822,97 € (1)	528 426,88 € (1)
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	800 700,00 €	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
TOTAL	1 375 522,97 €	528 426,88 €

(1) Rémunération fixe et montant maximum de la rémunération variable

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Au titre de l'exercice 2008		Au titre de l'exercice 2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Monsieur Hervé Martin, Directeur Général				
Rémunération fixe	-	410 007 €	-	371 547 €
Rémunération variable	164 000 € ⁽¹⁾	-	154 000 €	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature ⁽²⁾	-	815,97 €	-	2 879,88
TOTAL	164 000 €	410 822,97 €	154 000 €	374 426,88 €

(1) Montant maximum : environ 40% du salaire de base

(2) Voiture de fonction

Tableau récapitulatif de la situation de chaque dirigeant mandataire social en 2009								
Nom du dirigeant mandataire social	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
M. Hervé Martin Directeur Général début mandat : 9/1/2008 fin mandat : 30/6/2014	X (1)			X	X (2)		X	

(1) Contrat de travail avec la société contrôlante, Société du Louvre, en tant que Directeur.

(2) En cas de rupture de son contrat de travail imputable à l'employeur, Société du Louvre, et sauf faute grave ou lourde, indemnité de départ représentant 6 mois du salaire de base des 12 derniers mois. Cette indemnité n'est pas attachée à la cessation de ses fonctions de mandataire social de la Société.

Jetons de présence versés aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2010 a décidé de fixer le montant global annuel des jetons de présence devant être attribués aux administrateurs au titre de l'exercice 2009 à 75 000 euros, sur la base d'une étude effectuée par un Cabinet extérieur, prenant en compte les pratiques du marché pour des sociétés françaises cotées de dimension similaire. Cette politique d'attribution de jetons de présence est appliquée depuis l'exercice 2008.

Lors de sa séance du 8 juin 2010, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la répartition suivante des jetons de présence proposée par l'Assemblée Générale :

- 51 000 euros au Conseil d'administration, soit 5 100 euros par administrateur et se divisant en :

- une part fixe de 25 100 euros, soit 2 510 euros par administrateur, et
- un montant variable de 25 000 euros, soit 2 500 euros par administrateur alloué en fonction de son assiduité aux réunions du Conseil.
- 12 000 euros au Comité des comptes, soit 4 000 euros par administrateur.
- 12 000 euros au Comité des rémunérations, soit 4 000 euros par administrateur.

Messieurs Jeffrey G. Dishner, Ellis F. Rinaldi, Richard R. Gomel, Jérôme C. Silvey, Russel Sternlicht et Barry Sternlicht, administrateurs représentants de Starwood Capital Group, ont renoncé à percevoir leurs jetons de présence en 2009, dus au titre de l'exercice 2008 et renonce à percevoir leurs jetons de présence en 2010, dus au titre de l'exercice 2009.

Tableau sur les jetons de présence et autres rémunérations perçus par les administrateurs		
Membres du Conseil d'administration	Au titre de l'exercice 2008 <i>(versés)</i>	Au titre de l'exercice 2009 <i>(dus)</i> ⁽¹⁾
Monsieur Bernard Attali ⁽²⁾	9 010,00 €	1 880,00€
Monsieur Michael Boroian	8 385,00 €	9 010,00€
Monsieur Jeffrey G. Dishner	-	-
Madame Dominique Hériard-Dubreuil	9 010,00 €	9 010,00€
Monsieur Ellis F. Rinaldi	-	-
Monsieur Hamilton South	3 757,50 € ⁽³⁾	8 385,00 €
Monsieur Richard R. Gomel	-	-
Monsieur Jérôme C. Silvey	-	-
Monsieur Barry Sternlicht	-	-
Monsieur Russell Sternlicht	-	-
TOTAL	30 162,50 €	28 285,00 €

(1) Les montants dus au titre de l'exercice 2009 seront versés courant 2010.

(2) Administrateur jusqu'au 30 juin 2009.

(3) Montant diminué d'une retenue à la source de 25%.

Informations sur les stocks options et actions de performance attribuées aux Directeur Général et aux administrateurs

En 2008, le Directeur Général, Monsieur Hervé Martin, s'est vu attribuer 10 000 options de souscription d'actions. Hormis ces options de souscription d'action, aucune autre option ni aucune action de performance n'a été attribuée à Monsieur Hervé Martin ni à aucun des administrateurs.

Aucune option de souscription n'a été attribuée ni levée au cours de l'exercice 2009 par Monsieur Hervé Martin.

Tableau récapitulatif des options de souscription ou d'achat d'actions attribuées en 2008 à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
M. Hervé Martin	N° 2008 10/06/2008	Souscription	80,07 € (1)	10 000	212 €	Du 10/6/2009 au 10/6/2013 (2)

(1) Valorisation unitaire de l'option en anticipant un taux de turn-over annuel de 1% pendant la période d'acquisition des droits

(2) 2 500 à compter du 10/06/2009, 2 500 à compter du 10/06/2010, 2 500 à compter du 10/06/2011 et 2 500 à compter du 10/06/2012

Historique des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions

A ce jour, la Société a mis en place un unique plan d'attribution d'options d'actions en date du 4 décembre 2007 dont les modalités sont résumées ci-dessous :

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions	
Date d'assemblée	Plan n°1 04/12/2007
Date du conseil d'administration	10/06/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	29 000
<i>Les mandataires sociaux</i>	
<i>Monsieur Hervé Martin, Directeur Général</i>	10 000
Point de départ d'exercice des options	10/06/2010
Date d'expiration	10/06/2013
Prix de souscription ou d'achat	212 €
Modalités d'exercice : 4 tranches	¼ en 2010, ¼ en 2011, ¼ en 2012 et ¼ en 2013
Nombre d'actions souscrites au [date du dépôt]	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	5 000
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2009	24 000

Informations sur les options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés
attributaires de la Société

Tableau de synthèse des options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers en 2009	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan 2008
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	18 000	212 €	18 000
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé	néant		

. Montant provisionné aux fins du versement de pension, retraite ou autres avantages

Néant

Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs :

Néant

32.3. Autres transactions avec les parties liées

Soldes et transactions avec les sociétés contrôlantes et les sociétés mises en équivalence :

En milliers d'euros	AVEC LES SOCIETES CONTROLANTES	AVEC LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE
Actif		
Créances financières	33	
Stocks		
Créances		65
Valeurs disponibles		
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif		
Passif		
Dettes à court terme	1 167	
Crédits de trésorerie	5 020	
Charges		
Achats/Charges externes	(695)	
Charges financières	(28)	
Produits		
Ventes	13	
Produits Financiers		

Concernant les sociétés contrôlantes, il s'agit des relations du Groupe Baccarat avec Société du Louvre, Groupe du Louvre, Louvre Hôtels. Principalement, elles correspondent à des relations commerciales, ventes de marchandises, prestations de services et de mise à disposition de personnels.

Les transactions avec la société mise en équivalence, SVD André Bonhomme concernent des opérations intra-groupes sur créances clients.

Le Groupe Baccarat est consolidé dans les comptes de Société du Louvre contrôlé par la société Groupe du Louvre.

RAPPORT D'ACTIVITE

Comptes consolidés

GROUPE BACCARAT	S1 2010	S1 2009	Variation
Chiffre d'affaires	57 690	54 183	+6%
Résultat opérationnel courant	<2 378>	<8 802>	+73%
Résultat net consolidé	<611>	<6 972>	+91%
Capitaux propres (part du groupe)	41 050	46 798	-12%
Endettement net	27 046	21 798	-24%

Après un premier trimestre pénalisé par des difficultés de livraisons, le second trimestre a vu les ventes du groupe progresser de 26% sur le plan mondial. Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2010 s'établit à 57,7 M€ à rapprocher de 54,2 M€ à fin juin 2009, soit une hausse de 6% (+5% à taux de changes comparables).

Sur les grands marchés, les performances notables sont :

- Au Japon, l'activité progresse de 4% (en Yens) sur le semestre (+9% en euros).
- Aux Etats-Unis, les ventes en dollars affichent une hausse de 23% (+24% en euros).
- En Europe, hors l'activité flaconnage industriel, affiche une hausse de +3% pour le semestre.

Suite aux nombreuses mesures prises en 2009 visant à abaisser les charges de l'entreprise sur l'ensemble des entités, française et internationales, les charges d'exploitation semestrielles sont en diminution de 5% par rapport à leur niveau de 2009.

Le Résultat Opérationnel Courant se redresse fortement pour s'établir à -2,4 M€ à rapprocher de -8,8 M€ en 2009, tandis que le Résultat Net Consolidé réduit le niveau de perte de plus de 90% à -0,6 M€ contre une perte de -7,0 M€ pour 2009.

L'endettement net du groupe s'est accru de 5,3 M€ dont 3,8 M€ du fait du rachat des titres d'une société américaine abritant un immeuble qui a été vendu dans sa totalité en juillet.

Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires s'établit à 41,8 M€ au 30 juin 2010 à comparer à 39,1 M€ pour l'exercice précédent, soit +7% pour des charges d'exploitation stables à 41,1 M€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat d'exploitation se traduit par un bénéfice de +0,7 M€ contre une perte de -2,0 M€ pour l'exercice précédent. Le résultat net social est bénéficiaire de +0,6 M€ à rapprocher d'une perte de -4 M€ au 30 juin 2009.

Perspectives

Sur le deuxième semestre, Baccarat poursuivra ses efforts de relance commerciale en ciblant, en particulier, les marchés asiatiques et émergents. Dès l'automne, ouvriront des magasins nouveaux à Tokyo (Ginza), à Shanghai (IFC) et à Moscou (Luxury Village).

Par ailleurs, des projets importants d'amélioration de la Supply Chain sont actuellement lancés et porteront leurs fruits dès la fin de l'année en terme de qualité de livraison, de gestion des stocks et d'efficacité de la production.

Enfin, l'entreprise, consciente de rester dans un environnement incertain, continuera à gérer de manière conservatrice ses charges courantes en limitant les investissements et les dépenses nouvelles d'ici à la fin de l'année.

A court terme, Baccarat vise à poursuivre les tendances positives enregistrées durant le premier semestre et à consolider l'amélioration constatée de ses performances financières. La maîtrise de ses équilibres financiers et la gestion précise de ses cash flows doivent également lui permettre de négocier au mieux son refinancement auprès de ses partenaires bancaires conformément aux accords signés fin 2009.

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2010, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Hervé MARTIN
Directeur Général



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

Baccarat S.A.

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2010**

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Baccarat S.A.

Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat

Ce rapport contient 80 pages

Référence : FP-103-001



KPMG Audit
Espace Européen de l'Entreprise
9, avenue de l'Europe
BP 20002 Schiltigheim
67013 Strasbourg Cedex
France



Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

Baccarat S.A.

Siège social : Rue des Cristalleries - 54120 Baccarat
Capital social : €16 172 325

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Baccarat S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les comptes consolidés ont été établis selon le principe de continuité de l'exploitation liée au protocole de refinancement de la dette dont les lignes de crédit ont été maintenues jusqu'au 2 novembre 2010 comme indiqué dans les notes « Faits significatifs de la période » et 26 de l'annexe concernant les « Emprunts et dettes financières ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Schiltigheim, le 30 septembre 2010

Courbevoie, le 30 septembre 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Mazars

Frédéric Piquet
Associé

Raymond Petroni
Associé